

info jeunes LA RÉUNION

EXPLORER LES POSSIBLES

Étudier dans l'Hexagone au départ de La Réunion

Édition 2026

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Label Information Jeunesse

RÉGION RÉUNION

ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Réunion

CRIJ CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE RÉUNION

COREMOB

eurodesk Réunion

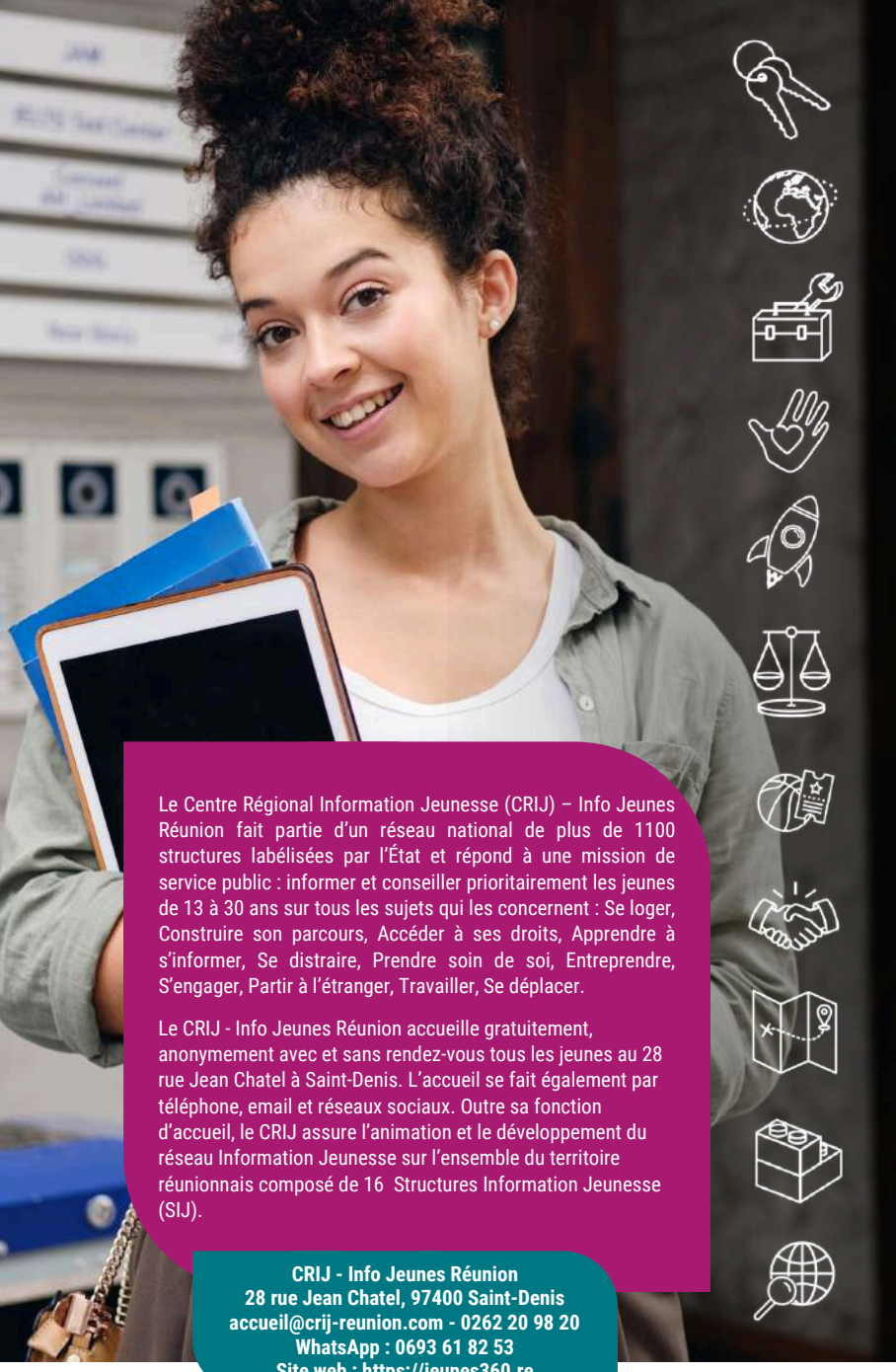

Le Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) – Info Jeunes Réunion fait partie d'un réseau national de plus de 1100 structures labélisées par l'État et répond à une mission de service public : informer et conseiller prioritairement les jeunes de 13 à 30 ans sur tous les sujets qui les concernent : Se loger, Construire son parcours, Accéder à ses droits, Apprendre à s'informer, Se distraire, Prendre soin de soi, Entreprendre, S'engager, Partir à l'étranger, Travailler, Se déplacer.

Le CRIJ - Info Jeunes Réunion accueille gratuitement, anonymement avec et sans rendez-vous tous les jeunes au 28 rue Jean Chatel à Saint-Denis. L'accueil se fait également par téléphone, email et réseaux sociaux. Outre sa fonction d'accueil, le CRIJ assure l'animation et le développement du réseau Information Jeunesse sur l'ensemble du territoire réunionnais composé de 16 Structures Information Jeunesse (SIJ).

CRIJ - Info Jeunes Réunion
28 rue Jean Chatel, 97400 Saint-Denis
accueil@crij-reunion.com - 0262 20 98 20
WhatsApp : 0693 61 82 53
Site web : https://jeunes360.re

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté
Égalité
Fraternité

Label Information Jeunesse
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

CRIJ CENTRE RÉGIONAL INFORMATION JEUNESSE RÉUNION

info jeunes LA RÉUNION
EXPLORER LES POSSIBLES

LE RÉSEAU INFO JEUNES À LA RÉUNION : DES INFOS & DES CONSEILS PRÈS DE CHEZ VOUS !



16 structures Info Jeunes sur tout le territoire réunionnais proposent un accueil personnalisé, gratuit, anonyme, avec ou sans rendez-vous, des conseils et des services spécialisés pour les jeunes de 13 à 30 ans.

Retrouvez les coordonnées complètes des structures Info Jeunes proches de chez vous sur :

jeunes360.re

Le site d'infos pour trouver des conseils, des astuces, des bons plans et des événements près de chez vous !





Édito

Chers (futur.e.s) étudiants et étudiantes,

Cette année encore, vous êtes nombreux à vouloir sauter la mer pour poursuivre vos rêves et ambitions en France hexagonale. Ce choix, à la fois exaltant et parfois angoissant, marque le début d'une aventure riche en découvertes, en apprentissages, mais aussi en défis.

Partir loin de son île natale, de ses proches, de ses repères (et de son rougail), demande une préparation minutieuse et une bonne dose de courage.
Cette année, nous vous proposons, à travers une nouvelle édition de notre guide « Étudier dans l'Hexagone », des informations et conseils pratiques mis à jour, des adresses fiables et toujours plus d'astuces pour vous aider à vivre au mieux cette aventure.

Notre objectif reste inchangé : vous accompagner, et vous permettre de prendre votre envol en toute autonomie. Nous avons conçu cet outil pour vous et selon vos retours, afin que votre expérience dans l'Hexagone soit la plus enrichissante et sereine possible.

Au-delà de ce guide, sachez que le CRIJ-Info Jeunes Réunion reste toujours à vos côtés, que ce soit pour répondre à vos interrogations ou pour vous soutenir dans vos projets. N'hésitez pas à nous contacter en cas de questions !
Vous trouverez également dans ce guide la liste des CRIJ-Info Jeunes par régions, parce que vous n'êtes pas seuls et qu'Info Jeunes, où que vous soyez, est là pour vous accompagner !

Bonne lecture, bon voyage et belle réussite !

Alix BRUYER-PETRIZELLI
Directrice du CRIJ - Info Jeunes Réunion

La France Hexagonale

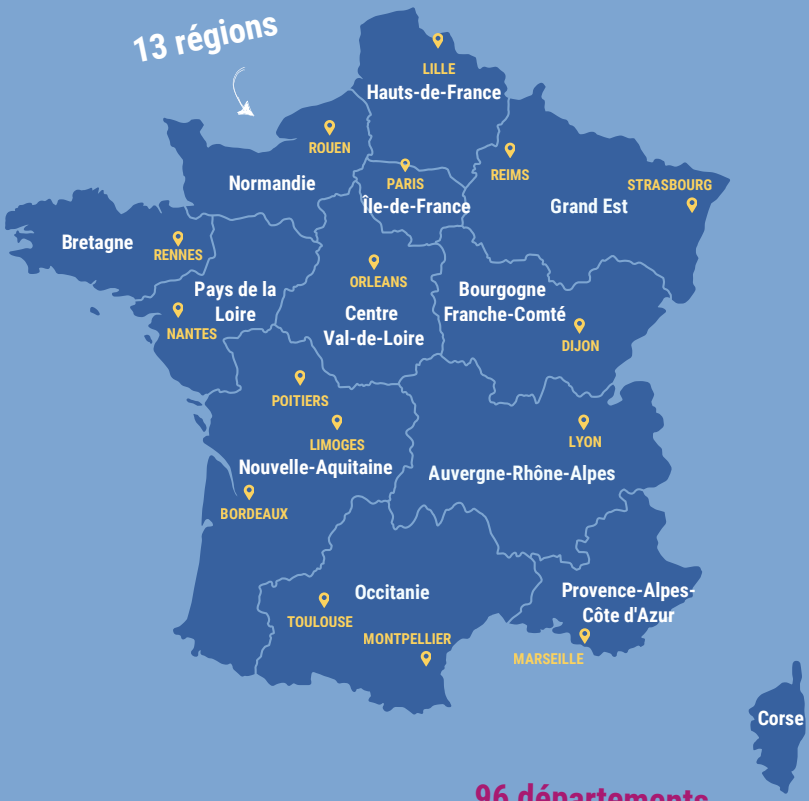

96 départements

Auvergne-Rhône-Alpes

- Ain
- Allier
- Ardèche
- Cantal
- Drôme
- Haute-Loire
- Haute-Savoie
- Isère
- Loire
- Puy-de-Dôme
- Rhône
- Savoie

Bourgogne-Franche-Comté

- Côte-d'Or
- Doubs
- Haute-Saône
- Jura
- Nièvre
- Saône-et-Loire
- Territoire-de-Belfort
- Yonne

Bretagne

- Côtes d'Armor
- Finistère
- Ille-et-Vilaine
- Morbihan

Centre-Val de Loire

- Cher
- Eure-et-Loir
- Indre
- Indre-et-Loire
- Loir-et-Cher
- Loiret

Corse

- Corse du Sud
- Haute-Corse

Grand Est

- Ardennes
- Aube
- Bas-Rhin
- Haut-Rhin
- Haute-Marne
- Marne
- Meurthe-et-Moselle
- Meuse
- Moselle
- Vosges

Hauts-de-France

- Aisne
- Nord
- Oise
- Pas-de-Calais
- Somme

Île-de-France

- Essonne
- Hauts-de-Seine
- Paris
- Seine-et-Marne
- Seine-Saint-Denis
- Val-de-Marne
- Val-d'Oise
- Yvelines

Normandie

- Calvados
- Eure
- Manche
- Orne
- Seine-Maritime

Nouvelle Aquitaine

- Charente
- Charente Maritime
- Corrèze
- Creuse
- Deux-Sèvres
- Dordogne
- Gironde
- Haute-Vienne
- Landes
- Lot-et-Garonne
- Pyrénées-Atlantiques
- Vienne

Occitanie

- Ariège
- Aude
- Aveyron
- Gard
- Gers
- Haute-Garonne
- Hautes-Pyrénées
- Hérault
- Lot
- Lozère
- Pyrénées-Orientales
- Tarn
- Tarn-et-Garonne

Pays de la Loire

- Loire-Atlantique
- Maine-et-Loire
- Mayenne
- Sarthe
- Vendée

Provence-Alpes-Côte d'Azur

- Alpes de Haute-Provence
- Alpes-Maritimes
- Bouches du Rhône
- Hautes-Alpes
- Var
- Vaucluse

Sommaire



TÉMOIGNAGES : BANA LA SOT' LA MER POU ÉTUDIER..... 9

PRÉPARER SON DÉPART VERS L'HEXAGONE.....10

Papiers et démarches..... 11
Banque et budget..... 12
Logement..... 14
ZOOM SUR : Aides logement..... 19
Transport..... 22
ZOOM SUR : Quitter l'aéroport Paris-Orly / Paris-Charles de Gaulle..... 25
Santé..... 27
Téléphonie et Internet..... 29
Informations et accompagnement..... 30

LES AIDES FINANCIÈRES AU DÉPART DE LA RÉUNION..... 34

Aides nationales..... 35
Aides locales..... 36
Autres aides..... 41

INSTALLATION DANS L'HEXAGONE ET VIE QUOTIDIENNE..... 44

Transports et déplacements..... 45
ZOOM SUR : Transports ferroviaires..... 47
Habillement et équipement..... 50
Alimentation et courses..... 51
Vie culturelle et loisirs..... 53
Santé et bien-être..... 55
Engagement citoyen et associatif..... 57
Soutien sur place..... 59

L'INFORMATION DANS L'HEXAGONE..... 62

Bana la sot' la mer pou étudier

Ibtissâm, 22 ans, j'ai étudié à Lille !

"Faire mes études dans l'Hexagone, loin de La Réunion, m'a permis de mieux me connaître. Cette expérience m'a fait sortir de ma zone de confort et m'a aidée à développer mon autonomie, à gagner en maturité et à apprendre à m'adapter à un nouvel environnement. Je suis devenue une version plus mature et indépendante. J'ai découvert de nouvelles façons d'étudier, de travailler et même de vivre au quotidien. Être loin de chez moi m'a également aidé à mieux comprendre la valeur de mes racines, tout en m'ouvrant à d'autres cultures et à d'autres modes de pensée".

Iyad, 22 ans, j'ai étudié à Lyon !

"Cette expérience m'a permis de grandir, de me découvrir (un peu), de tester mes limites, de faire évoluer mon état d'esprit, de découvrir de nombreux autres pays et de m'ouvrir à d'autres cultures. Vivre seul m'a également permis de gagner en indépendance et de développer certaines compétences que j'aurais probablement moins développées dans un autre contexte. Même si l'on ne se sent pas toujours prêt à quitter le cocon familial, c'est un saut dans l'inconnu qui vaut la peine d'être tenté, car on en ressort grandi, tant humainement que professionnellement".

Myléna, 22 ans, j'ai étudié à Paris !

"Il y a eu des moments de doute. Je me suis demandé si j'avais fait le bon choix. La nostalgie de l'île était forte. Puis, avec le temps, j'ai appris à m'adapter. J'ai fait de belles rencontres, j'ai gagné en autonomie et en confiance. J'ai découvert d'autres façons de penser, d'autres cultures. Être Réunionnais là-bas est parfois un défi, mais c'est aussi une force."


Préparer son
DÉPART
vers l'Hexagone



Papiers et démarches

Partir pour l'Hexagone (France métropolitaine) peut susciter à la fois excitation et joie, mais aussi stress et inquiétude lorsqu'on vient d'un territoire d'outre-mer.

Entre le choix des études, la recherche d'un logement et des aides financières, l'inscription à la sécurité sociale et l'appréhension de la vie sur place, il est possible de se sentir rapidement dépassé.
Voici quelques conseils pratiques pour préparer votre départ en toute sérénité !

CONSEILS

Vérifiez vos pièces d'identité

Assurez-vous de disposer de pièces d'identité en règle pour pouvoir voyager (passeport, carte d'identité) et vérifiez leur date de validité.

Si vous devez refaire vos papiers, prenez rendez-vous à la mairie la plus proche de votre domicile :
https://passeport.ants.gouv.fr/services rubrique « Géolocaliser une mairie pour traiter ma demande ».

Préparez une check-list des documents nécessaires

Vous pouvez également préparer une check-list de tous les documents dont vous aurez besoin une fois sur place :

- Confirmation d'inscription dans l'établissement
- Contrat de location ou confirmation de logement étudiant
- Documents médicaux (carnet de santé, ordonnances)
- Attestation d'assurance
- Permis de conduire
- Relevés de notes et diplômes
- Pièces d'identité (carte d'identité et/ou passeport)
- Documents bancaires
- Billet de transport (avion, train)

Conservez et sécurisez vos documents

Conservez toujours les documents originaux en lieu sûr. Pour éviter toute complication en cas de perte ou de vol, réalisez des photocopies et, si possible, numérisez vos documents. Regroupez-les dans un espace unique et sécurisé, comme un service de stockage en ligne (Google Drive, iCloud) ou un support physique (clé USB, disque dur).



Banque & Budget

Partir pour l'Hexagone implique des coûts importants, même avec les aides financières disponibles. Il est donc essentiel de prévoir un budget avant le départ afin d'assurer une transition en douceur.

Banque

Bien organiser ses formalités, y compris se renseigner sur sa banque, permet d'éviter les problèmes une fois sur place.

CONSEILS

Renseignez-vous sur le fonctionnement des banques
Les banques situées à La Réunion ne fonctionnent pas toujours de manière identique à celles de l'Hexagone, même lorsqu'elles appartiennent au même groupe. Les échanges entre établissements peuvent être limités, ce qui peut compliquer certaines démarches.

Vérifiez la possibilité d'un transfert de dossier
Vous pouvez éventuellement demander un transfert de dossier si votre banque propose ce service.
Dans le cas contraire, vous devrez fermer votre compte à La Réunion et en ouvrir un nouveau en Hexagone.

Prévoyez un délai de transition
En cas de changement de banque, le compte initial reste utilisable pendant la procédure de clôture et d'ouverture d'un nouveau compte.

Évaluez vos besoins
Un compte « étudiant » pourrait ne pas correspondre à votre mode de vie et vous pourriez avoir besoin d'une formule « classique ».

Banques en ligne
Vous pouvez opter pour des banques en ligne (Ex. : Hello Bank, Boursorama, Revolut ou N26).
Ces établissements offrent une grande flexibilité, particulièrement lors de vos déplacements en Europe ou à l'international, et présentent souvent des coûts plus avantageux.
Attention ! Certaines banques en ligne ne sont pas domiciliées en France, ce qui peut entraîner des démarches administratives supplémentaires.

Budget

Gérer son budget est une étape essentielle pour vivre sereinement pendant ses études. Il s'agit d'évaluer à la fois les ressources disponibles et les dépenses à prévoir afin d'éviter les imprévus financiers.

Vos ressources mensuelles		Vos dépenses mensuelles	
• Bourses	€	**Charges du logement**	
• Prestations Caf (logement, prime d'activité...)	€	• Loyer + charges locatives	€
		• Assurance habitation	€
• Autres aides au logement (Action Logement…)	€	• Factures d'énergie (eau, électricité, gaz)	€
	€	• Abonnements téléphone / Internet	€
• Aides financières des collectivités (ex. : Région Réunion, Département)	€	• Entretien du logement et des équipements (chauffage, robinetterie...)	€
• Autres ressources (aide de la famille)	€	**Autres dépenses**	
		• Coûts études / formation	€
		• Transport (abonnement, carburant)	€
		• Courses (alimentation, hygiène, vêtements...)	€
		• Sorties, loisirs, vacances	€
		• Divers : santé, crédits en cours, assurance voiture, animaux...	€
		• Imprévus	€
Total		**Total**	

Ressources - dépenses = ce qu'il vous reste à la fin du mois !

Autres dépenses à prévoir	
• Frais d'agence / de notaire / d'état des lieux	€
• Dépôt de garantie (= 1 mois de loyer sans charges)	€
• Dépenses liées au déménagement	€
• Frais d'équipement (vaisselle, mobilier, électroménager...)	€
• Ouverture de compteurs d'eau, d'électricité, de gaz, de ligne téléphonique et connexion internet)	€
• Frais de voyages (billets d'avion, taxi, métro, bus, train, frais de bagages si supplément)	€
Total	



Des applications peuvent aider à visualiser l'ensemble des dépenses, à établir et gérer un budget : Bankin', Linxo ou Tricount (gestion à plusieurs personnes, idéal pour la colocation).



Logement

La recherche d'un logement peut s'avérer complexe, notamment lorsqu'on se trouve à des milliers de kilomètres. Plusieurs options s'offrent à vous pour trouver un logement dans l'Hexagone.

Les résidences universitaires du CROUS

Pour obtenir un logement au sein des résidences CROUS, il est primordial de réaliser son Dossier Social Etudiant (DSE).
À niveau de bourse équivalent, les CROUS donnent la priorité aux étudiants ultramarins dans l'attribution d'un logement en résidence universitaire.
La plateforme MesServices.etudiant.gouv.fr est un service en ligne qui regroupe et simplifie les démarches administratives pour les étudiants en France. Elle permet, entre autres, de demander une bourse et/ou un logement en remplissant une procédure unique. Il faut être inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur.
https://messervices.etudiant.gouv.fr
rubrique « Gérer son logement "CitéU"»
https://trouverunlogement.lescrous.fr

Depuis février 2025, la **carte CARE** est attribuée à tout étudiant, boursier ou non, dont le lieu d'études se situe à plus de 20 minutes à pied ou en transports en commun d'un restaurant du Crous ou conventionné.

Bed & Crous est une plateforme qui propose des hébergements temporaires à prix étudiant dans des résidences universitaires gérées par les CROUS dans toutes les grandes villes universitaires comme Paris, Lyon, Toulouse, Marseille, etc.
Les hébergements sont réservés en priorité aux étudiants français ou étrangers boursiers et aux personnels de l'enseignement supérieur (chercheurs, enseignants-chercheurs et personnels administratifs).
www.bedandcrous.com

LOKAVIZ est une plateforme qui propose des offres de logements aux étudiants (résidences universitaires des CROUS et offres de logement de particuliers). Ces logements sont majoritairement labellisés par le CROUS. Munissez-vous de votre numéro INE ou d'un document prouvant votre inscription dans un établissement d'enseignement supérieur pour créer un compte.
www.lokaviz.fr

Les résidences étudiantes privées

Les résidences étudiantes privées offrent une variété de services et d'avantages pour les étudiants (laverie, cafétéria, salle de travail, etc.). Il est possible de bénéficier des aides aux logements en étant dans ce type de résidence. Il existe des « chaînes de résidences » dans toute la France.

Cardinal Campus : www.cardinalcampus.fr
Espacil : www.espacil.com
Fac-Habitat : www.fac-habitat.com/fr
Les Estudines : www.estudines.com
Logifac : www.logifac.fr
Nexity studéa : www.nexity-studea.com
UXCO : www.uxco.com
Studélites : www.studelites.com
Studently : www.studently.fr
Neoresid : www.neoresid.com
Student Factory : www.student-factory.com
PARME : www.parme-etudes.fr
Studylease : www.studylease.com
Les Belles Années : www.lesbellesannees.com
Kley : www.kley.fr
Odalys Campus : www.odalys-campus.com
RésidenceEtudiante : www.residenceetudiante.fr
YouFirst Campus : https://campus.youfirst.co/fr

La colocation

La colocation consiste à partager un logement avec une ou plusieurs personnes, ce qui permet de réduire les dépenses en répartissant le loyer, les charges et les factures. Les colocataires peuvent également bénéficier d'une aide au logement. Chaque personne doit effectuer sa propre demande sur le site de la CAF, en précisant sa part de loyer, ses revenus et le nombre de colocataires. En cas de clause de solidarité, si un colocataire ne paie pas sa part, le propriétaire peut demander le paiement intégral à n'importe lequel des autres colocataires.

Coopcoloc : www.coopcoloc.fr
La carte des colocs : www.lacartedescolocs.fr
Appartager : www.appartager.com
PAP (Particulier à particulier) : www.pap.fr
LocService : www.locservice.fr
Roomlala : https://fr-fr.roomlala.com
ImmoJeunes : www.immojeune.com
Studapart : www.studapart.com

La colocation intergénérationnelle

La colocation intergénérationnelle est une forme de colocation où des jeunes partagent un logement avec des seniors. En échange de services rendus, les jeunes peuvent bénéficier d'un loyer réduit ou même gratuit. Il peut y avoir des frais d'inscription avant d'accéder à ce type de colocation.

Ensemble2Générations : https://ensemble2generations.fr
Colette : www.colette.club
Cohabilis : www.cohabilis.org
ToitChezMoi : www.toitchezmoi.com
Vivre Avec (Bordeaux) : www.logement-solidaire.org
Partage 1 Toit (Clermont-Ferrand) : https://partage1toit.fr
Binôme 21 (Dijon) : www.binome21.fr
Toit et Petits Pois (Douai) : https://toitetpetitspois.fr
La Logitude (Grand Avignon, Vaucluse, Arles, Pays d'Arles, Nîmes, Métropole de Nîmes) : www.lalogitude.org
Un Toit 2 générations (Grand Est) : www.1toit2generations.fr
Partageons un Havre (Havre) : www.partageonsunhavre.org
Le Pari Solidaire (Paris - Île-de-France) : www.leparisolidaire.fr
Nantes'Renoue (Nantes) : www.nantesrenoue.com
Le Temps pour Toit (Nantes - Angers - Saint-Nazaire) : www.letempspourtoit.fr
Maison de l'habitat (Orléans) : https://maisonhabitat.orleans-metropole.fr
Mieux ensemble (Toulouse) : www.mieuxensemble-toulouse.fr
Un Toit En Partage (Tours) : www.untoitenpartage.com
Vivre Ensemble En Calade (Villefranche-sur-Saône) : https://www.veec.fr/jeune

Une chambre chez un particulier

La location d'une chambre chez un particulier peut être une solution intéressante, car elle est souvent plus économique et offre un cadre de vie plus convivial. Elle implique toutefois la signature d'un bail ainsi que la mise en place de règles de vie commune.

Cohebergement : www.cohebergement.com
ImmoJeunes : www.immojeune.com
Lokaviz : https://www.lokaviz.fr
Roomlala : https://fr-fr.roomlala.com
Studapart : www.studapart.com

Un logement seul dans le privé

La location d'un logement peut se faire auprès de bailleurs privés, notamment par l'intermédiaire d'agences immobilières.



L'Observatoire des loyers fournit des indications sur les niveaux de loyers du parc locatif privé dans chaque région. Consultez la carte interactive sur : **www.observatoires-des-loyers.org**

Les appart'Hôtels

Il existe différentes formules d'appart'hôtels destinées aux étudiants, proposant des logements meublés et équipés, avec des services souvent inclus tels que le Wi-Fi, l'eau et l'électricité.

Abitel : www.abitel.com
Adagio : www.adagio-city.com/fr
Appart'City : www.appartcity.com/fr

Foyers et résidences de Jeunes Travailleurs

Les foyers de jeunes travailleurs (FJT), aussi appelés Habitat Jeunes, sont des logements sociaux destinés aux jeunes de 16 à 30 ans (travailleurs, apprentis, stagiaires, jeunes en formation ou en recherche d'emploi) rencontrant des difficultés d'accès au logement. Ils proposent des solutions d'hébergement temporaire, généralement pour quelques semaines à quelques mois, en attendant l'accès à un logement autonome.

Adoma : www.adoma.cdc-habitat.fr
Adef : www.adef-habitat.fr
ALJT (Île-de-France) : www.aljt.com
Centre du logement des jeunes travailleurs (CLJT) (Région Parisienne) : https://www.cljt.com
L'Appart (Asnières, Clichy, Colombes, Gennevilliers, Villeneuve-la-Garenne) : www.lappart-fjt.org
Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) : www.habitatjeunes.org

Coliving, Couchsurfing, Auberges de jeunesse : des options de courte durée !

Le **coliving** est un logement partagé qui combine colocation, services hôteliers et espaces de coworking. Chaque occupant dispose d'un espace privatif (chambre ou studio, avec salle de bain individuelle ou partagée) tout en partageant des espaces communs (cuisine, salon, espaces de travail ou salle de sport...). Ce type de logement inclut souvent des services mutualisés comme le ménage, la maintenance et l'internet haut débit.

Colonies : www.livecolonies.com
Coliving France : www.coliving-france.fr
Sharies : https://sharies.co/fr
Colivys : https://colivys.com
The Babel Community : www.thebabelcommunity.com
YouFirst Campus : https://campus.youfirst.co/fr

Le **couchsurfing** est une forme d'hébergement chez l'habitant, souvent utilisée par les voyageurs. Il consiste à se voir proposer un lit, un canapé, un matelas ou un espace pour dormir, pour une nuit ou plus. **Points de vigilance** : bien choisir son hôte, informer ses proches et se sentir libre de partir si nécessaire.

Couchsurfing : www.couchsurfing.com

Les **auberges de jeunesse** constituent une solution temporaire et économique en attendant de trouver un logement. Elles proposent généralement des dortoirs partagés et, dans certains cas, des chambres privées.
AubergesDeJeunesse.com : www.aubergesdejeunesse.com
HI France : www.hifrance.org

Programme MA1SON d'Article 1

Le programme MA1SON d'Article 1 vise à faciliter l'accès au logement pour les étudiants au sein de résidences étudiantes. Il repose sur trois piliers : Vivre, Agir et Apprendre ensemble.
Ce programme s'adresse aux étudiants boursiers, aux alternants sous contrat, ainsi qu'aux étudiants ultramarins ayant obtenu leur bac dans les DROM, qu'ils soient boursiers ou en alternance, et qui souhaitent s'engager dans un projet solidaire.
Les résidences sont situées à Paris, Créteil, Lyon, Bordeaux et Rennes.
https://maisonarticle-1.eu



Certains établissements d'enseignement supérieur disposent de logements étudiants. Renseignez-vous auprès du service logement de l'établissement.



CONSEILS

Commencez tôt

Commencez les recherches de logement suffisamment à l'avance, car le marché est fluctuant et la rentrée scolaire entraîne une forte demande.

Prévoyez un garant

Pour louer, il est généralement nécessaire de disposer d'un garant, c'est-à-dire une personne ou une entité qui s'engage à payer le loyer et les charges en cas de défaut de paiement. Le garant peut être un proche (famille ou ami) ou un organisme spécialisé, comme Action Logement qui se porte garant gratuitement via la garantie Visale (**www.visale.fr**).

Vérifiez la localisation

Pensez à vérifier la distance entre le logement et votre lieu d'études, la présence de commerces et services à proximité, ainsi que la desserte en transports en commun, car les trajets peuvent être plus longs qu'à La Réunion, même avec des transports rapides.

Vérifiez les charges incluses

Vérifiez que l'eau et l'électricité sont inclus dans le loyer. Dans le cas contraire, il faudra souscrire auprès d'un fournisseur d'eau et d'électricité.

Choisissez une assurance habitation adaptée

Souscrire une assurance habitation est obligatoire pour se protéger en cas de sinistre (incendie, dégât des eaux, vol, etc.). Elle couvre également les dommages causés à des tiers, comme un dégât des eaux affectant un voisin.
Commencez par identifier vos besoins, puis comparez les offres, les garanties proposées et les tarifs. N'hésitez pas à consulter les avis d'autres étudiants.
Pensez également à vérifier si certaines garanties sont déjà incluses dans votre assurance automobile ou votre assurance responsabilité civile.

Astuce : Des comparateurs en ligne comme LeComparateurAssurance ou Meilleurtaux aident à trouver une assurance étudiante avantageuse.

Renseignez-vous sur les aides au logement : Identifier les dispositifs accessibles et engager les démarches nécessaires pour en bénéficier rapidement.

Attention aux arnaques !
La recherche de logement peut être source de stress et les arnaques sont fréquentes. Restez vigilant face aux annonces proposant des loyers anormalement bas, ne transmettez pas de documents personnels ni d'argent avant d'avoir visité le logement et signé le bail. Lors de l'état des lieux, vérifiez attentivement chaque point pour éviter des frais à la sortie.

Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) : organisation dédiée à l'accompagnement des jeunes de 16 à 30 ans dans leur recherche de logement en France hexagonale.
www.habitatjeunes.org

Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ) : réseau national d'associations accompagnant les jeunes dans leurs démarches de logement. L'UNCLLAJ fournit des informations sur la recherche de logement, les aides financières, et les droits et obligations des locataires. Elle soutient également dans les démarches administratives (demande de garantie, dossiers d'aides) et oriente vers les bailleurs sociaux ou privés ainsi que les structures de logement temporaire.
www.uncllaj.org

Des conseils sur le logement par région sont disponibles via le réseau Information Jeunesse :
https://infojeunesfrance.org rubrique « Info Jeunes France/ressources documentaires »

AUTRES SITES UTILES

Adèle : plateforme spécialisée dans la recherche de logements étudiants en France. **www.adele.org**

Projet'Toit : plateforme numérique développée par l'Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLLAJ), destinée à aider les jeunes de 16 à 30 ans à trouver un logement en France hexagonale.
www.projet-toit.fr

DossierFacile : service public national, gratuit et 100% numérique. Il vise à aider les locataires à constituer un dossier de location complet, sécurisé et labellisé par l'État.
www.dossierfacile.logement.gouv.fr



AIDES AU LOGEMENT

Zoom



En tant qu'étudiant, vous pouvez bénéficier d'aides financières pour vous aider à payer vos charges.

LES AIDES DE LA CAISSE D'ALLOCATION FAMILIALES (CAF)

Aide Personnalisée au Logement (APL) :
Pour les locataires ou colocataire d'un logement meublé ou non, neuf ou ancien, conventionné c'est-à-dire qu'il doit avoir fait l'objet d'une convention entre le propriétaire et l'État.

Allocation de Logement Familial (ALF) :
Pour les personnes ne pouvant pas bénéficier de l'APL, formant un ménage depuis au moins 5 ans, et ayant des enfants ou d'autres personnes à charge.

Allocation de Logement Social (ALS) :
Pour les personnes ne pouvant bénéficier ni de l'APL ou de l'ALS.

Si vous êtes alternant, vous pouvez bénéficier d'aides au logement.
Votre CAF calculera le montant de l'aide en fonction de vos ressources des 12 derniers mois.
Vos revenus au-delà de 21 203,04 € brut/an (en contrat d'apprentissage) et au-delà de 1 766,92 € brut mensuel (en contrat de professionnalisation) sont pris en compte dans le calcul de votre aide.
Vous pouvez faire une simulation sur **www.caf.fr**

Les aides au logement sont calculées sur la base des ressources des 12 derniers mois. La CAF est automatiquement informée des revenus perçus. Le montant de l'aide varie selon le type de logement, le lieu de résidence, la composition et les ressources du foyer, et il est recalculé tous les trois mois après votre déclaration trimestrielle de ressources. Le versement de l'aide n'est pas immédiat. Il est donc conseillé de prévoir le paiement intégral du loyer pour les deux premiers mois. **www.caf.fr**
Numéro unique : 3230
Ligne dédiée aux étudiants :
09 69 32 52 52 (service gratuit + prix d'un appel local)

La **Prime d'activité** est une aide financière destinée aux travailleurs résidents en France aux ressources modestes pour compléter leurs revenus. Les étudiants salariés, les stagiaires et les apprentis de plus de 18 ans peuvent en bénéficier sous certaines conditions.

La demande est à faire sur le site de la CAF (Caisse d'allocations familiales) ou de la MSA (Mutualité sociale agricole).
Pensez à faire vos déclarations trimestrielles afin de réévaluer le montant de votre prime d'activité ! **www.caf.fr - www.msa.fr**

LES AIDES D'ACTION LOGEMENT

Action logement propose plusieurs aides spécifiques à destination des jeunes de moins de 30 ans afin de faciliter leur accès au logement. **www.actionlogement.fr**

Aide MOBILI-JEUNE est une aide au logement destinée aux jeunes de moins de 30 ans, locataires de leur résidence principale, en formation en alternance (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans le secteur privé non agricole. Elle prend en charge une partie de votre loyer (entre 10 € et 100 € maximum). Le salaire mensuel brut perçu doit être inférieur ou égal à 120% du SMIC.
www.actionlogement.fr/l-aide-mobili-jeune

Aide AGRI-MOBILI-JEUNE est une aide au logement destiné aux jeunes de moins de 30 ans en formation d'alternance, locataires de leur résidence principale (en contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) dans le secteur agricole. L'aide peut aller jusqu'à 300 € par mois pour couvrir une partie de votre loyer. Le revenu perçu ne doit pas dépasser 100% du SMIC.
www.actionlogement.fr/le-secteur-agricole/l-aide-agri-mobili-jeune

L'avance LOCA-PASS est une aide financière sous forme d'un prêt à 0% qui permet de financer tout ou partie de votre dépôt de garantie à l'entrée d'un logement. Les étudiants, les jeunes de moins de 30 ans en formation professionnelle (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) ou en recherche d'emploi et les salariés du secteur privé non agricole peuvent bénéficier de cette aide.
https://www.actionlogement.fr/l-avance-loca-pass

La garantie visale (Visa pour le Logement et l'Emploi) est une caution locative gratuite. Elle couvre le paiement du loyer et des charges locatives en cas de défaut de paiement du locataire.
Ce dispositif est destiné aux locataires âgés de 30 ans et moins (quelle que soit sa situation professionnelle), aux étudiants, alternants, à certains salariés âgés de plus de 31 ans ainsi qu'a des locataires d'un bail mobilité (personne en formation professionnelle, étudiant, alternant/apprenti, stagiaire, engagé volontaire en service civique, en mutation professionnelle, ou en mission temporaire dans le cadre de l'activité professionnelle).
www.actionlogement.fr/garantie-visale-jeunes

Pour trouver une agence Action Logement près de chez vous :
www.actionlogement.fr/implantations

AUTRES AIDES

Le Fonds de solidarité pour le logement (FSL) est une aide financière destinée aux personnes rencontrant des difficultés pour accéder ou se maintenir dans un logement.
Il peut prendre en charge :

- Une partie des loyers impayés et des factures (eau, gaz, électricité…);
- Les frais liés à l'installation (dépôt de garantie, premier loyer, frais d'agence, assurance habitation, équipement de première nécessité comme réfrigérateur ou gazinière).

Cette aide peut être accordée sous forme de prêt (à rembourser) ou de subvention (sans remboursement).
Chaque département définit ses propres critères d'attribution.
https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1334

Le fonds d'aide aux jeunes (FAJ) est une aide financière destinée aux jeunes en difficulté sociale ou professionnelle. Cette aide de dernier recours vise à soutenir les jeunes de 18 à 25 ans (parfois dès 16 ans dans certains cas) qui rencontrent des difficultés financières importantes. Elle n'est mobilisée que si les jeunes ne peuvent bénéficier d'aucune autre aide existante. Le FAJ peut aider à couvrir des besoins comme les produits alimentaires et d'hygiène, frais de transport, les frais liés à une formation ou un stage non rémunéré.

Pour demander le FSL ou le FAJ, contactez un travailleur social qui se chargera de la démarche. Vous pouvez vous adresser à la mairie, au CCAS, au CROUS, à la CAF (si vous êtes allocataire) ou aux services sociaux départementaux.

Le chèque énergie est une aide de l'État qui permet aux ménages modestes de payer des frais d'énergie (électricité, gaz, fioul) ou certains travaux de rénovation énergétique. Il est attribué sous conditions de ressources. Les étudiants éligibles le reçoivent automatiquement par courrier, sans démarche à effectuer.
Numéro vert : 0 805 204 805
https://chequeenergie.gouv.fr

EN CAS DE DIFFICULTÉS

SOS loyer impayé est un service d'accompagnement, de conseils et de prévention en cas de risque d'expulsion lié à des impayés de loyer. Ce service est destiné à informer gratuitement les locataires et les propriétaires sur les démarches à suivre.
Numéro vert : 0805 16 00 75
Du lundi au vendredi (appel et service gratuits).

Le 115 est un numéro d'urgence gratuit, disponible 24h/24 et 7j/7, pour toute personne sans abri.

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL) a pour mission d'informer et de conseiller le public sur toutes les questions liées au logement.

› Pour trouver l'ADIL la plus proche de chez vous :
https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/



Transport

Prendre l'avion peut générer stress et appréhension, même pour les voyageurs expérimentés. Voici quelques conseils pour bien se préparer !

CONSEILS : AVANT L'AÉROPORT

Anticipez votre trajet en train et en avion

- Réservez vos billets à l'avance pour profiter des meilleurs tarifs. Certaines compagnies proposent des billets incluant avion et train, simplifiant ainsi les correspondances.
- Prévoyez un délai après votre arrivée avant de prendre le train pour avoir le temps de récupérer vos bagages et de rejoindre la gare.
- Vérifiez l'emplacement de la gare d'arrivée par rapport à votre destination finale.
- Prévoyez d'arriver au moins 2 heures à l'avance à l'aéroport.

Préparez vos documents de voyage

- Vérifiez carte d'identité, passeport, billet d'avion, etc.
- Enregistrez-vous en ligne 24h avant le vol pour obtenir votre carte d'embarquement (e-billet).Vous avez la possibilité d'enregistrer la carte au format QR code .

Organisez vos bagages

- Vérifiez les restrictions de bagages (taille, poids, produits autorisés et interdits) de votre compagnie aérienne.
- Emportez uniquement l'essentiel dans votre bagage à main : objets de valeur, médicaments, vêtements de rechange.
- Identifiez facilement vos bagages en soute (ruban, signe distinctif) et sécurisez-les avec un cadenas.
- Retirez les anciennes étiquettes ou codes-barres des voyages précédents.

Choisissez une tenue adaptée

Portez des vêtements confortables et superposables pour vous adapter aux variations de température dans l'avion.

Prévoyez de l'argent

Prenez un peu d'espèces pour les petits achats (sans transporter de grosses sommes) ou utilisez votre carte bancaire

Notez les numéros d'urgence

Notez les contacts importants sur votre téléphone ou dans un carnet en cas de problème.



Certaines restrictions s'appliquent au transport de plantes, fruits et légumes depuis La Réunion.

- Interdits : mangues, combavas, poivrons, piments.
- Autorisés sans formalités ni limitation de quantité : bananes, ananas, noix de coco.
- Autres végétaux : un certificat phytosanitaire peut être exigé.

Vérifiez les règles avant de voyager !
www.reunion.aeroport.fr/passagers/assistance-voyageur rubrique « bagages et effets personnels »

https://daaf.reunion.agriculture.gouv.fr rubrique « Alimentation »

Un vol domestique est un vol dont le décollage et l'atterrissage se font dans le même pays à l'inverse d'un vol international.

Le nombre total des bagages autorisés en soute est indiqué sur votre billet d'avion.
Les produits liquides de plus d'un litre sont interdits dans les bagages cabine.



CONSEILS : À L'AÉROPORT

Enregistrez vos bagages

- Récupérez des étiquettes bagages aux bornes automatiques et collez-les sur les différentes faces de vos valises.
- Conservez un exemplaire des codes-barres.
- Déposez vos bagages au comptoir d'enregistrement indiqué sur les écrans géants de l'aéroport.

Surveillez vos bagages

- Ne laissez jamais vos bagages sans surveillance.
- N'acceptez pas de garder des valises ou colis provenant d'inconnus.

Dirigez-vous vers la porte d'embarquement

- Suivez les indications sur votre carte d'embarquement. Demandez de l'aide si nécessaire.
- Les grands écrans de l'aéroport indiquent la porte et l'état du vol (à l'heure, retardé, annulé).
- Vous pouvez également vérifier l'état de votre vol sur le site de la compagnie aérienne.

Passez le contrôle de sécurité

Retirez les objets métalliques, liquides (maximum 100 ml par contenant dans un sac transparent) et appareils électroniques de votre bagage à main.



CONSEILS : PENDANT LE VOL ET À L'ARRIVÉE

- Rangez votre bagage cabine dans le compartiment supérieur et gardez l'essentiel : smartphone, écouteurs, pulls ou veste, chargeur. Les petits sacs peuvent être placés sous le siège.
- Prévoyez des activités pour vous divertir : livre, jeux, films sur tablette ou ordinateur, musique.
- Pensez à vous hydrater pendant le vol.
- À l'arrivée, inutile de se précipiter si vous devez attendre votre/vos bagage(s) en soute. Consultez les écrans pour repérer le tapis correspondant à votre vol.

Un vol Paris–La Réunion dure environ 11 heures, avec un décalage horaire de 2 à 3 heures selon la saison.

Depuis l'aéroport Roland Garros, plusieurs destinations en France hexagonale sont desservies. La majorité des vols atterrissent à Paris (Orly - ORY ou Charles de Gaulle - CDG), mais certains vols rejoignent d'autres villes comme Lyon ou Marseille.

Certaines compagnies aériennes proposent des « offres spéciales étudiants » pour les jeunes réunionnais. Sur présentation d'un justificatif d'admission dans une école ou université, ils peuvent bénéficier de tarifs spéciaux. Vérifiez les conditions directement sur les sites des compagnies.

SITES UTILES POUR RÉSERVER SON BILLET DE TRAIN

SNCF Connect : www.sncf-connect.com
Omio : www.omio.fr/trains
Ouigo : www.ouigo.com/
Kombo : www.kombo.co
Trainline : www.thetrainline.com
Liligo : www.liligo.fr/trains

AUTRES SITES

HOURRAIL ! est un nouveau média 100% voyage bas carbone qui a pour objectif de faciliter l'organisation de voyages sans avion, tout en faisant la promotion de nouveaux imaginaires compatibles avec les limites planétaires. **www.hourrail.voyage**

DiscoverEU est une initiative de l'Union européenne qui fait partie du programme Erasmus+. Elle offre aux jeunes de 18 ans (ni plus ni moins) résidant dans un pays membre de l'UE ou dans un pays associé à Erasmus+, l'opportunité de découvrir l'Europe en voyageant principalement en train en gagnant un Pass Interrail.
https://youth.europa.eu/discovereu

Le Pass Interrail est un pass ferroviaire tout-en-un qui permet de voyager de manière illimitée sur les réseaux ferroviaires et de ferry en Europe dont la France.
www.interrail.eu/fr



QUITTER L'AÉROPORT PARIS-ORLY

Zoom



Métro Ligne 14

La station de métro 14 se trouve à proximité du Terminal Orly 3 (10 min à pied).

Achat d'un "Ticket Paris Région <> Aéroports" ou utilisation d'un forfait Navigo (toutes zones) ou Paris Visite.
Ticket disponible via l'application Île-de-France Mobilités ou sur les distributeurs automatiques.
Temps de trajet : À partir de 25 min selon la destination.
Tarif au 1er janvier 2026 : 14€ (Ticket Paris Région <> Aéroports)

OrlyVal + RER B

Orlyval est un métro automatique reliant les terminaux de l'aéroport de Paris-Orly à la gare RER d'Antony.

Les stations Orlyval sont situées :
- à Orly 1-2-3, niveau départs
- à Orly 4, niveau arrivées

www.orlyval.com

Pour rejoindre Paris, prenez Orlyval jusqu'à la gare d'Antony, puis suivez la signalisation pour le RER B en direction de Paris.

Un billet spécifique, le « Ticket Paris Région <> Aéroports », est requis.
Ticket disponible :
- aux distributeurs automatiques,
- via l'application Île-de-France Mobilités.

Temps de trajet : environ 35 à 45 minutes.
Tarif au 1er janvier 2026 : 14€ (Ticket Paris Région <> Aéroports).

Tramway T7

Le tramway T7 est accessible à proximité du terminal Orly 4. Suivez les indications dans l'aéroport pour y accéder. À Villejuif-Louis Aragon, empruntez la ligne 7 du métro.
Ticket disponible :
- aux distributeurs automatiques dans les stations de tramway et de métro,
- via l'application Île-de-France Mobilités.

Temps de trajet (Orly-Villejuif-Louis Aragon) : Environ 45 min
Tarifs au 1er janvier 2026 : 2,05€ (Ticket bus-tram) / 2,55 (Ticket Métro-Train-RER).

QUITTER L'AÉROPORT PARIS-CHARLES DE GAULLE

Zoom

RER B

Deux gares RER B desservent l'aéroport :

- Aéroport Charles de Gaulle 1 : dessert les terminaux 1 et 3 via la navette gratuite CDGVAL;
- Aéroport Charles de Gaulle 2 TGV : dessert les terminaux 2A, 2B, 2C, 2D, 2E et 2F.

Achat d'un "Ticket Paris Région <> Aéroports" ou utilisation d'un forfait Navigo zones 1-5.
Ticket disponible via l'application Île-de-France Mobilités ou sur les distributeurs automatiques.
Temps de trajet : À partir de 25 min selon la destination.
Tarif au 1er janvier 2026 : 14€ (Ticket Paris Région <> Aéroports).

RoissyBus

Les arrêts de la ligne Roissybus sont :

- Terminal 1,
- Terminal 2A et 2C,
- Terminal 2E et 2F,
- Terminal 2B et 2D,
- Terminal 3 – Roissypole

Achat d'un billet RoissyBus ou utilisation d'un forfait Navigo zones 1-5.
Ticket disponible via l'application Île-de-France Mobilités ou sur les distributeurs automatiques.
Temps de trajet : Environ 60 min jusqu'à Opéra, dans le centre de Paris.
Tarif au 1er janvier 2026 : 13€ (Billet RoissyBus).

Plus d'infos sur : www.parisaeroport.fr



Santé

S'installer loin de son île natale implique d'anticiper certains aspects essentiels du quotidien, dont la protection santé. Disposer d'une couverture adaptée permet d'accéder aux soins en toute sérénité dès l'arrivée en Hexagone.

Les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur bénéficient automatiquement de l'affiliation au régime général de la Sécurité sociale. Aucune démarche spécifique n'est requise pour être couvert.

La **sécurité sociale ne rembourse pas l'intégralité des frais de santé**. En général, elle couvre 70 % des consultations chez le médecin et des médicaments, mais pour d'autres soins, comme les frais d'hospitalisation ou les soins dentaires et optiques, le remboursement peut être moindre.
Vous pouvez souscrire une mutuelle étudiante ou une complémentaire santé afin de compléter les remboursements de l'Assurance maladie.

CONSEILS

Créez ou mettez à jour votre compte Ameli
Votre compte Ameli vous permettra de suivre votre dossier, d'effectuer certaines démarches en ligne et de communiquer facilement avec l'Assurance maladie.

Mettez à jour votre carte Vitale
Il est recommandé d'actualiser votre carte Vitale avant le départ (en pharmacie ou auprès de la CGSS). En cas de perte ou de vol, vous pouvez en demander une nouvelle via votre compte Ameli.

Complétez votre couverture avec une mutuelle :

- Mutuelles spécialisées pour étudiants (LMDE, Heyme, SMENO, SMERRA) ;
- Mutuelle des parents ou une mutuelle généraliste ;
- Complémentaire Santé Solidaire (C2S), sous conditions de ressources.

https://heyme.care/fr
https://smerra.fr
https://www.lmde.fr
www.smeno.com
www.complementaire-sante-solidaire.gouv.fr

La **carte Vitale** permet de justifier de vos droits à l'Assurance maladie et de bénéficier de remboursements rapides et automatiques.
Elle doit être mise à jour régulièrement, notamment après un changement d'adresse ou de situation.

Mon Bilan Prévention est un dispositif 100 % remboursé par l'Assurance Maladie, mis en place par le ministère de la Santé pour permettre aux personnes de faire le point sur leur santé, habitudes de vie (alimentation, activité physique, sommeil, santé mentale, etc.). Il suffit de remplir un auto-questionnaire en ligne avant le rendez-vous pour préparer son bilan et prendre un rendez-vous avec un professionnel de santé de son choix.
monbilanprevention.sante.gouv.fr

SITES UTILES

Ameli : portail en ligne de l'Assurance Maladie en France. Il permet de gérer ses démarches de santé de manière simple et rapide depuis un espace personnel.
Depuis son espace, il est possible d'accéder à ses remboursements, commander ou mettre à jour sa carte Vitale, télécharger des documents administratifs (attestation de droits par exemple), déclarer un médecin traitant, suivre ses démarches et ses remboursements de soins, accédez à des conseils de santé et des informations sur la prévention.
www.ameli.fr

Sécu Jeunes : site d'information dédié aux jeunes de 16 à 25 ans pour leur permettre de mieux comprendre la sécurité sociale et leurs droits.
https://secu-jeunes.fr

Mes tips santé : compte Instagram créé par l'Assurance Maladie pour les jeunes de 16 à 25 ans. Le compte partage des informations claires, simples et utiles sur divers sujets de santé afin d'inciter les jeunes à prendre en main leur santé facilement.
@Mes_tips_santé



CONTACT UTILE

CAISSE GÉNÉRALE DE SÉCURITÉ SOCIALE (CGSS)

Trouver un point d'accueil :
www.cgss.re rubrique « Contacts »



Téléphonie & Internet

Avant le départ et à l'arrivée dans l'Hexagone, il est important de faire le point sur son forfait mobile et ses besoins en connexion afin d'éviter les surcoûts, les coupures de service ou des démarches inutiles. Anticiper ces aspects permet de s'installer plus sereinement et de choisir des offres adaptées à son budget et à son mode de vie.

CONSEILS

Vérifiez les conditions de votre abonnement téléphonique
Faites le point avec votre opérateur, de préférence en boutique.

Pensez à la portabilité de votre numéro
Vous pouvez conserver votre numéro de téléphone en demandant la portabilité (code RIO), sous réserve de compatibilité entre opérateurs. Dans certains cas, un changement de numéro peut toutefois être plus simple.

Envisagez un forfait hexagonal
Le marché de la téléphonie offre une large diversité de forfaits, dont certains sont adaptés aux budgets étudiants et incluent des services comme l'accès à la 5G à des tarifs compétitifs. Comparez les opérateurs et les formules proposées.

Évaluez vos besoins en internet
Le Wi-Fi de la résidence peut suffire, sinon une connexion dédiée peut être nécessaire.

Attention ! Les offres « low-cost » peuvent convenir aux budgets les plus limités, mais nécessitent une vigilance particulière, car le service client est souvent exclusivement en ligne, sans assistance en boutique.

Certains opérateurs tels que ZEOP, sont spécifiques à La Réunion et ne proposent pas forcément les mêmes services en Hexagone.





Informations et accompagnement

Informations

Avec le réseau Information Jeunesse

Des structures Information Jeunesse existent sur le territoire réunionnais afin de vous informer avant votre départ vers l'Hexagone et vous orienter vers la structure Info Jeunes de votre ville d'étude. Le réseau IJ a pour mission d'informer prioritairement les jeunes de 13 à 30 ans sur tous les sujets de la vie quotidienne (mobilité, études, engagement, santé, logement, etc.).

Auprès des établissements d'enseignement supérieur

Les universités et autres établissements d'enseignement supérieur disposent souvent de services spécialisés pour l'orientation, la réorientation et l'information sur les études et les métiers. Ces services offrent des conseils personnalisés pour aider les étudiants à choisir leur parcours.

Auprès des Centres d'information et d'orientation (CIO)

Les Centres d'information et d'orientation (CIO) sont des lieux d'accueil, d'information, de documentation et d'orientation gratuits. Ouverts à tout public et en priorité aux jeunes scolarisés (du collège aux études supérieures), aux jeunes déscolarisés et leurs familles, aux nouveaux arrivants en France.

Accompagnement

via des programmes

Le programme Mobil'Jeunes

Initiative du Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ) en collaboration avec la Région Île-de-France. Il vise à accompagner gratuitement et tout au long de l'année les jeunes d'outre-mer dans leurs démarches, qu'ils viennent étudier ou travailler à Paris ou en Île-de-France.
Les conseillers du CIDJ fournissent un accompagnement et un suivi personnalisé et proposent aux jeunes de s'informer sur les démarches à réaliser dès leur arrivée (logement, transport, aides financières), de faire un point sur leur situation (orientation, emploi/stage/alternance, droits, loisirs, culture…) et de faire connaissance avec d'autres étudiants ultramarins fraîchement arrivés en Île-de-France.
www.cidj.com/decouvrir-le-cidj/nos-programmes/mobil-jeunes



Jeunes ici et ailleurs
Initiative d'Info Jeunes France visant à faciliter la mobilité des jeunes ultramarins dans l'Hexagone. C'est une démarche d'accompagnement des jeunes Ultramarins par les Structures Info Jeunes d'Hexagone et d'outre-mer. Ce programme comprend plusieurs volets : préparer le départ, accueillir les jeunes à l'arrivée, le retour en outre-mer.
Il suffit de prendre contact avec une structure IJ la plus proche de son domicile.
https://infojeunesfrance.org/reseau

via des associations

L'association Papang'Outre-Mer (Passerelle Partage Nouvelle Génération) accompagne les jeunes en mobilité. Elle met en relation des étudiants (du collège aux études supérieures) avec des professionnels pour les accompagner pendant leur parcours scolaire et les aider à s'adapter à leur nouvel environnement lorsqu'ils sont en mobilité.
https://papangom974.wixsite.com/website

L'association Jeunesse Caraïbes Connect (WIICYS) accompagne les jeunes ultramarins et caribéens de 16 à 30 ans dans leurs parcours éducatifs, sociaux et professionnels dans l'Hexagone, en offrant un suivi personnalisé, une aide dans les démarches administratives et la recherche de logement, ainsi que la mise en relation avec des partenaires et des réseaux professionnels.
www.jeunessecaraibesconnect.com



L'association Réunionnais de retour au péi est une organisation dédiée à aider les Réunionnais qui reviennent s'installer à La Réunion après une période passée hors du département. Avant votre départ, vous pouvez vous renseigner auprès de l'association afin d'avoir des retours d'expériences de jeunes qui ont « sauté la mer » pour étudier dans l'Hexagone.
https://retourpei.re

CONTACTS UTILES

RÉSEAU INFO JEUNES

Zone nord

Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) – Info Jeunes Réunion
28 rue Jean Chatel
97400 Saint-Denis
0262 20 98 20
mobilite@crij-reunion.com
accueil@crij-reunion.com

Info Jeunes Bellepierre Saint-Denis
Association ACCASE
4 impasse des Azurites SIDR Dolomieu
97400 Saint-Denis
0262 10 24 35
sij@accase.re
https://accase.re

Info Jeunes Primat Saint-Denis
Association Cœur Social
12 rue des cambars LCR Pierre Loti
Commune Primat
97490 Sainte-Clotilde
0262 65 04 66 / 0693 52 04 24
infojeunesprimat974@gmail.com
https://coeur-social-974.re

Info Jeunes Sainte-Suzanne
CCAS Sainte-Suzanne
5 rue Général de Gaulle
97441 Sainte-Suzanne
0262 98 06 06 / 0693 39 84 50
infojeunesaintesuzanne@gmail.com
https://ville-saintesuzanne.re

Zone ouest

Info Jeunes La Possession
Ville de la Possession
Centre socio-culturel Nelson Mandela
Maison des Jeunes
3 rue Barakani
97419 La Possession
0262 44 56 60
maisondesjeunes@lapossession.re
www.lapossession.re

Info Jeunes Le Port
Centre social et culturel Coeur-Saignant
5 avenue Louis Aragon
97420 Le Port
02 62 43 29 57
secretariatcentresocial@villagetitan.com
www.villagetitan.com

Info Jeunes Bellemène Saint-Paul
Ville de Saint-Paul
333 rue Montrouge, RD4
97460 Bellemène Saint-Paul
0262 45 96 71
sij.bellemene@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Info Jeunes Saint-Paul Centre
Ville de Saint-Paul
Service Jeunesse
87 rue de La Caverne
Résidence La Falaise
97415 Saint-Paul Centre
0262 70 43 10
service.jeunesse@mairie-saintpaul.fr
www.mairie-saintpaul.re

Zone sud-ouest

Info Jeunes Les Avirons
Association Roulé mon Z'Avirons
42 bis route de la Ravine Sèche
97425 Les Avirons
0262 45 49 38
sij@rmz.re

Zone sud

Info Jeunes Le Tampon
18 rue Victor le Vigoureux
97430 Le Tampon
02 62 95 20 16
mjc-tampon@wanadoo.fr

Info Jeunes Saint-Pierre
Centre Social et Socio-Culturel
Office des Sports et du Temps Libre (OSTL)
130 rue du Four à Chaux
97410 Saint-Pierre
Tél : 0693 88 71 90
infojeunes@ostl-saint-pierre.com
https://ostl-saint-pierre.com

Zone est

Info Jeunes Bras-Panon
Ville de Bras-Panon
Ludothèque
16 rue des Corbeilles d'Or
97412 Bras-Panon
0262 51 50 50 poste 409
sij@braspanon.re
www.braspanon.re

Info Jeunes La Plaines des Palmistes
CCAS Plaine des Palmistes
Maison France Services
285 rue de la République
97431 La Plaine des Palmistes
Tél : 0262 20 42 51
sij.ccas@plaine-des-palmistes.fr
www.ville-plainedespalmistes.fr

Info Jeunes Bras-Fusil Saint-Benoît
Association Canal Numérique Jeunesse de l'Océan indien (CNJOI)
400 rue Pierre Lagourgue
Résidence Arès
97470 Bras-Fusil Saint-Benoît
0262 09 23 23
info-jeunes@cnjoi.fr
https://cnjoi.fr

Info Jeunes Saint-André Centre
Maison des Jeunes
760 Rue Maingard
97 440 Saint-André
(En face du lycée Sarda Garriga)
0262 588 185
mdj@saint-andre.re

Info Jeunes Saint-Benoît
Ville de Saint-Benoît
Direction de l'Insertion et de l'Economie Solidaire
21 bis rue Georges Pompidou
97470 Saint-Benoît
0262 50 88 00 poste 860
sij@ville-saintbenoit.re
www.saint-benoit.re

CIO

CIO de Saint-Denis
5 rue Maréchal Leclerc
97400 Saint-Denis
0262 21 18 81
cio.saint-denis@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-de-saint-denis-122120

CIO de Saint-Paul
331 rue Saint-Louis
97460 Saint-Paul
0262 22 55 86
cio.saint-paul@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-de-saint-paul-122117

CIO de Saint-Louis
37 rue Sarda Garriga
97899 Saint-Louis
0262 26 15 32
cio.saint-louis@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-de-saint-louis-122114

CIO du Tampon
Cité Scolaire Roland Garros
Rue Roland Garros
97430 Le Tampon
0262 27 13 70
cio.le-tampon@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-du-tampon-122111

CIO de Saint-Joseph
3 rue Henri Payet
97480 Saint-Joseph
0262 56 54 16
cio.saint-joseph@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-de-saint-joseph-122108

CIO de Saint-Benoît
21 bis rue Lucien Duchemann
97470 Saint-Benoît
0262 50 12 17
cio.saint-benoit@ac-reunion.fr
https://www.ac-reunion.fr/cio-de-saint-benoit-122105


Les aides
FINANCIÈRES
au départ de La Réunion

De nombreuses aides existent au départ de La Réunion pour permettre aux jeunes réunionnais d'étudier dans l'Hexagone. En voici une liste non exhaustive !

Aides nationales

Aide à la mobilité Parcoursup

Les lycéens boursiers qui souhaitent s'inscrire dans une formation située hors de leur académie de résidence via Parcoursup peuvent bénéficier d'une aide de 500 €. Cette aide est cumulable avec d'autres aides financières telles que la bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide ponctuelle, une aide à la mobilité internationale, une aide au mérite. Elle est versée par le CROUS.

www.etudiant.gouv.fr
www.parcoursup.gouv.fr
www.messervices.etudiant.gouv.fr

Aide à la mobilité Master

L'aide à la mobilité master est une aide financière de 1 000 € destinée aux étudiants boursiers titulaires d'une licence qui changent de région académique pour s'inscrire en première année de master. Cette aide est versée par le CROUS.
Il faut être titulaire du diplôme national de licence (DNL). L'obtention d'une licence professionnelle ne permet pas de bénéficier de l'aide.

www.messervices.etudiant.gouv.fr
www.etudiant.gouv.fr

Bourses sur critères sociaux

La bourse d'enseignement supérieur sur critères sociaux (BCS) s'adresse aux étudiants de moins de 28 ans aux ressources familiales limitées et poursuivant des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé habilité par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

La demande de bourse se fait via le Dossier Social Étudiant (DSE) sur le site du CROUS de votre académie. Il est important de respecter les délais de dépôt des dossiers pour garantir le traitement de votre demande.

www.messervices.etudiant.gouv.fr
www.etudiant.gouv.fr



Le montant des bourses sur critères sociaux a été augmenté de 37 € par mois pour tous les échelons.
Les étudiants boursiers résidants dans les outre-mer reçoivent un complément de 30 €, soit un total de 67 € supplémentaires chaque mois.
www.etudiant.gouv.fr

Aide au mérite

L'aide au mérite concerne les étudiants boursiers ou percevant une allocation spécifique annuelle ayant obtenu la mention « très bien » au baccalauréat. Versée en complément de la bourse sur critères sociaux, elle est attribuée automatiquement par le CROUS, sans démarche à effectuer. Elle peut être perçue au maximum trois fois et n'est plus accordée en cas de redoublement. Elle est cumulable avec l'aide à la mobilité internationale et l'aide ponctuelle.

www.etudiant.gouv.fr
www.service-public.fr

Bourse Talents

La bourse talents permet de soutenir financièrement les candidats qui préparent un concours dans la fonction publique pour un poste de catégorie A ou B. La bourse est attribuée sous conditions de ressources, de mérite et de motivation.

Les bénéficiaires doivent être inscrits dans des cycles de formation spécifiques appelés "Prépas Talents" ou dans des organismes de préparation aux concours de la fonction publique. Le montant de la bourse est de 4 000 € par an pour les étudiants des Prépas Talents et de 2 000 € par an pour ceux préparant un concours en dehors de ces prépas.

www.service-public.fr
www.etudiant.gouv.fr
www.fonction-publique.gouv.fr

Aides spécifiques du CROUS en cas de difficultés

Aide spécifique ponctuelle : Elle est destinée aux étudiants en formation initiale (boursiers ou non) qui rencontrent des difficultés financières ponctuelles au cours de leur année universitaire. L'aide spécifique est cumulable avec une bourse sur critères sociaux, une allocation annuelle, une aide à la mobilité internationale ou encore une aide au mérite.

Allocation annuelle : Elle permet d'être exonéré des droits d'inscription universitaires et de la contribution vie étudiante et de campus (CVEC).

Les étudiants de moins de 35 ans au 1er septembre de l'année de la formation, ou sans limites d'âge pour les étudiants handicapés reconnus par la CDAPH (Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées) peuvent prétendre à ces aides.

Adressez-vous au service social du CROUS dont vous dépendez.
www.etudiant.gouv.fr/fr/aides-specifiques-1306
www.messervices.etudiant.gouv.fr



Aides locales

Les aides de la Région Réunion

Pour les étudiants

Allocation de Première Installation (API)
Elle s'adresse aux étudiants réunionnais qui s'installent pour la première fois hors du foyer familial à La Réunion ou qui partent pour la première fois en France Hexagonale, en Europe ou à l'Etranger. Un étudiant ne pourra pas bénéficier de plus de deux API durant tout son cursus :

- un pour une première installation hors du foyer; familial à La Réunion
- un pour un premier départ en mobilité.

Aide aux Tests de Certification Multilingue (ATCM)
Elle s'adresse aux lycéens, aux apprentis, aux étudiants et aux demandeurs d'emploi de moins de 30 ans désireux de passer un test de certification multilingue.

Aide Régionale au Remboursement d'un Prêt Étudiant (ARRPE)
Elle s'adresse aux étudiants de moins de 30 ans boursiers et non boursiers du CROUS, inscrits dans un cursus de formation initiale d'enseignement supérieur en France hexagonale, à l'Étranger ou en Europe dont les formations sont sanctionnées par des diplômes visés et agréés par l'État. suivant une formation en cursus complet (inscription équivalente à la Licence 1, Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2) pour le financement de leurs études et/ou des frais y afférents.

Allocation de Stage Pratique en Mobilité (ASPM)

Cette aide s'adresse aux étudiants boursiers et non boursiers du CROUS de moins de 30 ans devant effectuer un stage non rémunéré. Les étudiants doivent être inscrits dans un cursus de formation initiale d'enseignement supérieur dont les formations sont sanctionnées par des diplômes visés et agréés par l'État, suivre une formation en cursus complet (inscription équivalente à la Licence 1, Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2). Le dispositif ASPM intervient après la période de stage.

Attention ! Un étudiant inscrit à La Réunion et devant effectuer un stage à La Réunion n'est pas éligible à l'ASPM. La mobilité n'étant pas justifiée.

Allocation Régionale d'Études Supérieures (ARES)

Elle s'adresse aux étudiants de moins de 30 ans non bénéficiaires de la bourse nationale du CROUS s'inscrivant dans une université en Métropole, en Europe ou à l'Étranger de BAC +1 à BAC + 5. Les étudiants doivent être inscrits dans un cursus de formation initiale d'enseignement supérieur dont les formations sont sanctionnées par des diplômes ou certifications reconnues par l'État, suivre une formation en cursus complet (inscription équivalente à la Licence 1, Licence 2, Licence 3, Master 1 ou Master 2).

Aide spécifique en faveur des étudiants de Sciences Po

Cette aide a pour objectif de permettre aux élèves d'étudier dans les meilleures conditions possibles et de les accompagner dans leur candidature et leur admission à Sciences Po. Les étudiants admis à Sciences Po Paris par la voie de la Convention d'Éducation Prioritaire sont éligibles à ce dispositif. L'aide est versée à Sciences Po Paris.

Aide à l'Entrée aux Grandes Écoles (AREGE)

C'est un dispositif d'aide en faveur des élèves de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles issus des lycées de La Réunion, admissibles aux épreuves orales et devant se rendre dans l'Hexagone. Les étudiants boursiers et non boursiers du CROUS sont éligibles à cette aide.

Pour les lycéens

Aides Régionales pour les bourses d'Études secondaires Sportives en Métropole (ARESM)

Cette aide s'adresse aux lycéens désirant intégrer une filière sportive de haut niveau dans l'Hexagone. Les lycéens doivent justifier d'un bon niveau régional (attestation de la ligue locale de rattachement) ou être inscrits sur la liste nationale de haut niveau et s'attachent à poursuivre des études secondaires dans le domaine du sport dans l'Hexagone, notamment dans des filières sportives n'existant pas dans l'Académie de La Réunion.

Aides Régionales pour les bourses d'Études Artistiques Secondaires en Métropole (AREASM)

Elle s'adresse aux lycéens non boursiers désirant intégrer une filière artistique (danse ou musique) de haut niveau dans l'Hexagone, notamment dans des filières n'existant pas dans l'Académie de La Réunion. Les lycéens doivent avoir une pratique artistique assidue dans un établissement d'enseignement artistique. L'aide régionale est versée en deux fractions.

Bourse Régionale d'études secondaires en mobilité (BRESM)
Cette aide permet aux lycéens de poursuivre leurs études secondaires dans l'Hexagone, en Europe ou dans un lycée français à l'étranger hors des pays du Moyen-Orient.
Les lycéens inscrits pour la première fois en mobilité dans le cadre d'une formation non dispensée à La Réunion, dans un établissement d'enseignement secondaire public ou privé sous contrat d'association avec l'État peuvent prétendre à l'aide.
Le jeune doit être inscrit dans un établissement scolaire à La Réunion les 3 années précédant la demande de bourse, sauf en cas de renouvellement de dossier.

Les demandes d'aides financières se font directement sur le portail des démarches de la Région Réunion.
https://demarches.cr-reunion.fr

Voyages Pédagogiques
La Région Réunion accompagne financièrement les déplacements d'élèves et étudiants en lycées publics et privés et en Maisons Familiales et Rurales dans le cadre d'échanges scolaires ou de voyages à finalités pédagogique, culturelle et linguistique. L'aide versée à l'établissement porteur du projet.



Le **bon d'aide au ressourcement à la continuité territoriale** est une aide attribuée aux étudiants, apprentis, lycéens ou stagiaires de la formation professionnelle en mobilité dans l'Hexagone, en Europe ou à l'étranger et souhaitant se ressourcer ou réaliser leur stage de professionnalisation à La Réunion.
L'aide n'est attribuée que pour un seul voyage aller-retour, au départ, soit d'une ville de la France hexagonale, à destination de La Réunion par vol direct, soit pour les étudiants de la zone Océan Indien par vol direct ou par un vol avec transit d'une durée de 24 heures maximum, à destination de La Réunion.
https://demarches.cr-reunion.fr/continuite-territoriale/

Le dispositif SEHA (Stage en entreprise mobilité hors académie) permet aux lycéens en bac professionnel, aux étudiants et aux apprentis de La Réunion d'effectuer des stages en entreprise en dehors de leur académie. Le dispositif est soutenu par la Région Réunion, l'Agence de l'Outre-Mer pour la Mobilité (LADOM Réunion) et l'Académie de La Réunion.
www.ac-reunion.fr rubrique « Politique éducative/Relation école-entreprise »

Les aides du Département de La Réunion

Bourse départementale (Net Bourses)

Il s'agit d'une aide financière adressée aux étudiants (âgés de moins de 27 ans au 1er octobre de l'année universitaire) qui s'engagent à effectuer des études supérieures de niveau Bac+2 à Bac+5 en formation initiale et à plein temps. Cette aide intervient en complément de la bourse nationale, basée sur les critères de ressources familiales pour une année universitaire.

Les formations sanitaires, sociales et paramédicales débouchant sur des diplômes d'État autre que les BTS et DUT ne sont pas pris en compte. Les candidats titulaires d'un « bac pro » s'inscrivant en première année d'une filière générale universitaire ne sont pas éligibles. La bourse est payée en deux fractions.

Allocation de scolarité

C'est une aide financière destinée aux étudiants boursiers départementaux de La Réunion pour couvrir les droits de scolarité supérieurs à 1 000 €.

Les étudiants doivent suivre des parcours dits "d'excellence" (BAC+4 et BAC+5). Les filières courtes (BAC+2 ou BAC+3) sanctionnées par des diplômes intermédiaires (BTS, Licence, Bachelor..) ne sont pas éligibles. L'allocation varie en fonction des ressources familiales et peut aller jusqu'à 6 000 €.

Elle est cumulable avec la bourse départementale (Net Bourses).

Le Conseil départemental de la Réunion dispose de **85 logements à la Cité Internationale Universitaire de Paris (CIUP).**

Ces logements sont accessibles aux étudiants ayant un niveau Bac +4 minimum, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ou une université relevant des Académies de Paris, Créteil et Versailles. Les étudiants ayant un niveau Bac +3 dans des filières inexistantes à la Réunion peuvent prétendre à ce dispositif (sous réserve de places disponibles).

https://bienvenue.ciup.fr

Les aides de LADOM (L'Agence De l'Outre-mer pour la Mobilité)

Passeport Mobilité Études (PME)

C'est un dispositif destiné aux étudiants résidant en outre-mer, âgés de 28 ans maximum qui souhaitent poursuivre leurs études en France hexagonale, dans un autre DROM-COM, ou dans un État membre de l'Union européenne (UE) ou de l'Espace Economique Européen (EEE).

Le cursus scolaire visé (post-bac) doit être saturé ou inexistant là où vous vivez actuellement. Un justificatif (d'inexistence ou de saturation du cursus) devra être récupérer auprès du rectorat ou de l'université et remis par l'étudiant.

LADOM propose une prise en charge, sous conditions de ressources, à 100% des frais de transport (aérien et ferroviaire) dans la limite d'un aller/retour par an, pendant toute la durée des études.
https://ladom.fr/vie-etudiante/pme/



Passeport Mobilité Étude (PME) +
LADOM prend en charge 100 % du 2e billet d'avion aller/retour.
Cette aide supplémentaire est réservée aux néo-bacheliers éligibles au PME et est valable uniquement pour la première année d'études supérieures. L'aide doit être utilisée avant la fin de l'année universitaire pendant les vacances scolaires ou dans le cadre d'un stage.
Le billet aller/retour est acheté directement par LADOM.

Passeport pour la Mobilité en Stage Professionnel (PMSP)

C'est une aide destinée aux étudiants ultramarins qui doivent effectuer un stage en dehors de leur collectivité territoriale de résidence.
Les étudiants doivent être inscrits en terminale professionnelle ou technologique, en section de technicien supérieur, en institut universitaire de technologie, en licence professionnelle ou en master. Le stage recherché par l'étudiant doit être obligatoire dans le cadre de sa formation et ne pas être disponible dans sa collectivité territoriale de résidence.
Le lieu du stage doit être situé en France (Hexagone ou autre DROM-COM), à l'étranger (État membre de l'UE/EEE ou dans un pays du bassin géographique de la collectivité de résidence).

LADOM propose une prise en charge à 100 % du billet d'avion dans la limite d'un aller/retour par an.
https://ladom.fr/vie-etudiante/pmsp

Passeport Mobilité oraux de concours

Dispositif qui permet la prise en charge à 100 % du billet d'avion aller/retour aux étudiants ultramarins devant passer des oraux de concours en France hexagonale, dans un autre DROM-COM, dans un État membre de l'Union européenne (UE), de l'Espace Economique Européen (EEE) ou dans les pays du bassin géographique de la collectivité de résidence.
https://ladom.fr/vie-etudiante/oraux-de-concours/

De La Réunion aux Grandes Écoles

Bourse DRGE

L'association De La Réunion aux Grandes Écoles a pour objectif de favoriser l'accès aux grandes écoles, à travers un accompagnement financier, moral et pédagogique en favorisant l'égalité des chances et le développement du territoire réunionnais. Elle vise à encourager la poursuite des études des jeunes réunionnais et de promouvoir les talents locaux.

Les candidats à la bourse de l'association doivent avoir été admis dans une filière sur Parcoursup ou autres plateformes pour une première année de mobilité hors de La Réunion pour l'année scolaire.
www.delareunionauxgrandesecoles.fr



De La Réunion aux Grandes Écoles propose le **« dispositif mentorat de DRGE ».** Ce programme met en relation les lycéennes et lycéens de La Réunion avec des étudiants ou diplômés afin qu'ils puissent partager leurs conseils et propres expériences sur la formation souhaitée par les mentorés.

Autres aides

Prêt étudiant, garanti par l'État
Il permet aux étudiants de financer leurs études sans avoir besoin de fournir une caution parentale ou une preuve de revenus. L'étudiant doit :

- Être inscrit dans un établissement en France en vue de la préparation d'une certification, d'un concours ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur français (diplôme universitaire, BTS, école de commerce, école d'ingénieur, etc.);
- Avoir moins de 28 ans à la date de la conclusion du prêt (un mineur émancipé peut solliciter un prêt);
- Être de nationalité française ou ressortissant d'un pays de l'Espace économique européen (EEE) avec au moins deux ans de résidence continue en France.

Le prêt doit être sollicité auprès d'un établissement bancaire partenaire de la Banque publique d'investissement de France (Bpifrance).
www.service-public.fr
https://garantie-etudiant.bpifrance.fr
www.etudiant.gouv.fr



Les **CCAS (Centre Communaux d'Action Sociale) peuvent octroyer des aides financières** (sous conditions).
N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS le plus proche de chez vous !

SITE UTILE

La plateforme 1Jeune1Solution offre une solution à chaque jeune. Elle rassemble plusieurs dispositifs : aides à l'embauche, formations, jobs d'été, accompagnements, aides financières, etc.

Utilisez le simulateur en ligne pour connaître les aides auxquelles vous avez droit.
www.1jeune1solution.gouv.fr

CONTACTS UTILES

RÉGION RÉUNION

Direction de la Culture et des Sports
0262 92 22 90 / 0262 92 22 72

Lycéens en mobilité
mobilite.lycee@cr-reunion.fr
0262 30 87 41 / 0262 81 81 68

Étudiants inscrits en mobilité
boursesmobilite@cr-reunion.fr
0262 31 64 64

Guichet Jeunes Saint-Denis
Centre d'affaires Cadjee
Bâtiment B
62 boulevard du Chaudron
97491 Sainte-Clotilde
0 800 097 400

Antenne OUEST
6 Bis Route de Savanna (au 2e étage)
97460 Saint-Paul
02 62 33 46 00

Antenne SUD
15 rue Marius et Ary Leblond
97410 Saint-Pierre
02 62 96 97 10

Antenne EST
92 Chemin Lebon
97440 Saint-André
02 62 58 21 00

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Direction de l'Éducation
Service des Bourses
26 avenue de la Victoire
97488 Saint-Denis Cedex
0262 90 32 32
departement974@net-bourses.re
N°vert info étudiant : 0800 800 596
https://www.net-bourses.re

Département de La Réunion
Antenne de Paris
21 rue du Renard, 75004 Paris
Métro 1 – Station Hôtel de Ville
+33 1 40 25 98 40
antenne.paris@cg974.fr
www.departement974paris.fr

LADOM

LADOM La Réunion
Immeuble Quartz
216 boulevard Jean Jaurès
97490 Sainte-Clotilde
0262 05 01 30

LADOM La Réunion
(antenne de Saint-Pierre)
5-7 rue Rodier
97410 Saint-Pierre
0262 05 01 70

DE LA RÉUNION AUX GRANDES ÉCOLES

N° 5 lotissement les citronnelles
Avenue Bourbon
97440 Saint-André
+33 632 49 22 39 / +33 627 45 86 27
reunion@dtge.org

Je suis partie étudier à Poitiers !



Pier'Lynn, 24 ans

Je suis partie en France hexagonale après l'obtention du baccalauréat en 2019. La vie dans l'Hexagone est assez différente.
Les paysages y sont plus vastes, et il m'a fallu du temps pour m'adapter au fait de devoir parcourir plusieurs heures de route avant d'atteindre l'océan. En revanche, j'ai pu explorer de nombreux pays grâce à la facilité de la mobilité là-bas et aux coûts plus accessibles qui y sont liés.
Habiter dans l'Hexagone a vraiment renforcé mon ouverture d'esprit et m'a beaucoup appris sur moi-même. À mon retour à La Réunion, j'ai d'autant plus apprécié ce que nous offre l'île à travers la diversité qu'elle propose, autant dans ses paysages que dans les cultures qui s'y mêlent.

Mais aller vivre dans l'Hexagone m'a changée, car après avoir passé autant de temps là-bas, on est un peu nostalgique et on omet vite les moments de baisse de moral loin des siens. Je garde de très bons souvenirs de ce que j'y ai appris.


Installation dans
l'Hexagone
et vie quotidienne



Transports et déplacements

À l'arrivée dans l'Hexagone, s'orienter et se déplacer peut représenter un véritable défi.

De nombreuses solutions de mobilité existent pour circuler facilement et à moindre coût entre les villes et les départements. Pour les déplacements du quotidien comme pour les trajets longue distance, les transports en commun sont largement privilégiés : métro, bus, tramway, trains à grande vitesse (TGV), trains express régionaux (TER), etc.

La majorité des villes françaises disposent de réseaux de transport bien structurés et accessibles. Pour relier les grandes agglomérations, les TGV et les trains Intercités constituent des moyens de transport rapides, pratiques et économiques.

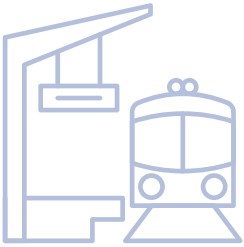

Offres SNCF pour les jeunes

Carte Avantage Jeune : carte de réduction (payée 49 €) destinée aux jeunes de 12 à 27 ans et valable 1 an. La carte offre 30 % de réduction sur les voyages en 2e et 1re classe avec les TGV INOUI, OUIGO, Intercités et TER, ainsi que 15 % de réduction sur certains services à bord comme la restauration, les bagages et la location de voiture AVIS.
www.sncf-voyageurs.com

Tarif Elèves-Etudiants-Apprentis (EEA) : dispositif qui s'adresse aux élèves de moins de 21 ans, aux étudiants de moins de 26 ans et aux apprentis de moins de 29 ans effectuant au minimum un aller-retour hebdomadaire entre leur domicile et leur lieu d'études ou d'apprentissage. Il permet de bénéficier de tarifs réduits sur les trajets concernés.
www.sncf-voyageurs.com/fr

MAX JEUNE : abonnement spécialement conçu pour les jeunes de 16 à 27 ans. Pour 79 € par mois, les jeunes peuvent réserver des billets à 0 € pour les trajets en TGV INOUI, OUIGO Grande Vitesse et Intercités et bénéficient d'une réduction de 30 % en 1re et 2de classe sur une sélection de trains.
www.maxjeune-tgvinoui.sncf/sncf-connect
www.sncf-voyageurs.com

Offres SNCF : Tarifs jeunes et abonnements spécifiques par région

Auvergne-Rhône-Alpes :
www.ter.sncf.com/auvergne-rhone-alpes
Bourgogne-Franche-Comté :
www.ter.sncf.com/bourgogne-franche-comte
Bretagne :
www.ter.sncf.com/bretagne
Centre-Val de Loire :
www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire
Grand Est : www.ter.sncf.com/grand-est/
Hauts de France :
www.ter.sncf.com/hauts-de-france
Île-de-France :
www.iledefrance-mobilites.fr
Normandie : www.ter.sncf.com/normandie
Nouvelle-Aquitaine :
www.ter.sncf.com/nouvelle-aquitaine
Occitanie : www.ter.sncf.com/occitanie
Pays de la Loire :
www.ter.sncf.com/pays-de-la-loire
Provence-Alpes-Côte d'Azur :
www.ter.sncf.com/sud-provence-alpes-cote-d-azur



Le **Pass Interrail Jeune** est une formule d'abonnement qui permet aux jeunes de 27 ans ou moins de voyager de manière flexible et économique en train à travers 33 pays européens, dont la France. Il permet de bénéficier d'une réduction de jusqu'à 25% sur les tarifs adultes standard.
www.interrail.eu/fr



La Carte Jeune Européenne est une carte d'avantages et de réductions, valable un an, destinée aux jeunes de 12 à 30 ans. Elle permet de bénéficier de nombreux bons plans (hébergement, sorties, activités sportives, etc.) dans 38 pays européens. Elle est proposée au tarif de 10 €.
cartejeunes.fr

Taxis et VTC

En complément des transports en commun, d'autres solutions de mobilité peuvent être envisagées, telles que les taxis et les VTC (voitures de transport avec chauffeur). Plusieurs applications permettent de réserver un véhicule, de suivre son arrivée en temps réel et de régler la course directement en ligne : **Uber, Heetch, Bolt, G7 ou LeCab.**

Attention : Les tarifs des taxis et VTC peuvent varier de manière significative selon la distance. Comparez les prix avant de réserver !

Covoiturage

Le covoiturage est une alternative économique, idéale pour les étudiants souhaitant réduire leurs frais de transport. Plusieurs applications permettent de mettre en relation conducteurs et passagers : **Karos, BlaBlaCar, Citygo, Klaxit.**



CONSEILS

Vérifiez la direction de la ligne ou du quai avant de monter dans le métro ou le train. Les sens de circulation peuvent parfois prêter à confusion.
Sécurisez vos affaires : Gardez toujours votre sac fermé et évitez de laisser des objets dépasser.
Les pickpockets sont fréquents dans les transports en commun.
Anticipez vos trajets : Consultez les horaires, les plans de métro, tram et train, et prévoyez un peu de marge pour éviter le stress en cas de correspondances.
Restez attentif à votre environnement : Évitez de vous isoler dans des wagons vides ou des zones peu fréquentées, surtout la nuit.
Utilisez les applications mobiles : consultez les horaires et itinéraires en temps réel pour vos trajets.

TRANSPORTS FERROVIAIRES

RER, TER, TGV, Intercités et Transilien : comprendre les réseaux de train en France

Zoom

SNCF (Société Nationale des Chemins de fer Français) : C'est l'entreprise qui gère presque tous les trains en France. Elle assure le transport de passagers et de marchandises à travers tout le pays. Elle gère aussi les gares et entretient les voies ferrées pour que tout soit sécurisé et qu'il y ait le moins de pannes possible.

TGV : Ce sont les Trains à grande vitesse qui relient rapidement les grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, etc. Les TGV sont hyper rapides (jusqu'à 320 km/h) et sont conçus pour les trajets de longue distance.

Train Intercités : Ce sont des trains de la SNCF qui circulent en France sur des longues et moyennes distances. Ils desservent de grandes villes ainsi que des villes moyennes et petites qui ne sont pas forcément connectées par les lignes de TGV. Les trains Intercités roulent à une vitesse modérée (souvent entre 100 et 160 km/h), car ils empruntent des voies classiques.

TER : Ce sont les Trains Express Régionaux qui roulent à l'intérieur des régions. Ils sont conçus pour les trajets régionaux.

Transilien : C'est le réseau de trains de banlieue de la région parisienne, géré par la SNCF. C'est le système de train qui relie Paris aux villes et villages environnants. Il fonctionne en complément du métro parisien et des lignes de RER.

RER (Réseau Express Régional) : Il s'agit d'un réseau de train qui dessert Paris et ses environs, même au-delà, dans toute la région Île-de-France. Le RER est composé de cinq lignes identifiées par des lettres (A, B, C, D, et E).

Métro : C'est un réseau de trains souterrains constitué de lignes qui desservent plusieurs stations. Les lignes sont souvent identifiées par des lettres ou des numéros. Le métro permet de se déplacer rapidement entre les villes et d'éviter les trafics routiers à la surface. Les métros s'arrêtent en général vers 2h du matin et le trafic reprend à 5h.

Tramway : C'est un moyen de transport en commun qui circule principalement en surface sur des rails installés dans la rue (souvent sur des voies réservées au centre ou sur les côtés des routes) et qui peuvent être partagés avec d'autres véhicules (voitures, bus, etc.). Ils sont plus lents que les trains ou les métros.

APPLIS UTILES

VILLES ÉTUDIANTES : TRAJETS QUOTIDIENS (BUS, MÉTROS, TRAM, ETC.)

Ametis **(Amiens Métropole) :** www.ametis.fr
Irigo **(Angers)** : www.irigo.fr
Ginko Mobilités **(Besançon)** : www.ginko.voyage
TBM mobilités **(Bordeaux)** : www.infotbm.com
Bibus **(Brest)** : www.bibus.fr
Twisto **(Caen)** : www.twisto.fr
Clermoov **(Clermont-Ferrand)** : www.t2c.fr
DiviaMobilités **(Dijon)** : www.divia.fr/bus-tram
L'Appli M **(Grenoble)**: https://www.mobilites-m.fr/accueil
Île-de-France Mobilités **(Île-de-France/Paris)** : www.iledefrance-mobilites.fr
RATP **(Île-de-France/Paris)** : www.ratp.fr
LiA **(Le Havre):** www.transports-lia.fr
Yélo **(La Rochelle)** : yelo.agglo-larochelle.fr
Setram **(Le Mans) :** www.setram.fr
TCL **(Lyon)** : www.tcl.fr
Ilevia **(Lille)** : www.ilevia.fr
Modalis **(Limoges)** : www.stcl.fr
RTM **(Métropole Aix-Marseille-Provence)** : www.rtm.fr
Lignes d'Azur Mobile **(Métropole Nice Côte d'Azur)** : www.lignesdazur.com
LE MET' mobilités **(Metz)** : https://www.lemet.fr/
TaM **(Montpellier)** : www.tam-voyages.com
STAN **(Nancy)** : www.reseau-stan.com
Naolib **(Nantes)** : https://naolib.fr
Tango bus **(Nîmes)** : www.tangobus.fr
Nomad **(Normandie)** : https://nomad.normandie.fr
TAO **(Orléans)** : www.tao-mobilites.fr
Idelis **(Pau)** : www.idelis.fr
Sankéo **(Perpignan)** : www.sankeo.com
Vitalis **(Poitiers)** : www.vitalis-poitiers.fr
Grand Reims Mobilités **(Reims)** : www.grandreims-mobilites.fr
STAR **(Rennes Métropole)** : www.star.fr
My Astuce **(Rouen)** : www.myastuce.fr
Moovizy **(Saint-Étienne)** : www.reseau-stas.fr
CTS **(Strasbourg)** : www.cts-strasbourg.eu/fr
Réseau Mistral **(Toulon)** : www.reseaumistral.com
Tisséo **(Toulouse)**
FilBleu **(Tours Métropole)** : www.filbleu.fr

CALCULATEUR D'ITINÉRAIRES
Citymapper (Paris, Bordeaux, Lille, Marseille, Lyon, Nantes, Strasbourg, Toulouse)

Je suis parti étudier à Nancy !



Kyllian, 20 ans

Après l'obtention d'un bac général mention très bien, j'ai rejoint le campus franco-allemand de Sciences Po Paris à Nancy.
Le départ était compliqué : trouver un appartement à distance, tout laisser derrière soi (famille, amis), faire tenir toute sa vie dans deux valises, etc.

Malgré beaucoup d'appréhension et une météo peu accueillante dans le Grand Est, j'ai trouvé mon propre rythme, surtout parce que mes études me plaisaient et que j'étais bien entouré, sur place comme à distance.
La vie est très différente dans l'Hexagone. Il y a du positif et du négatif : premières neiges, première fois à l'opéra, première fois aussi loin de chez moi, mobilité plus facile en Europe, etc. Il faut surtout voir cela comme un défi et ne pas hésiter à demander de l'aide, c'est normal.



Habillement et équipement

L'arrivée dans l'Hexagone implique de s'adapter à un climat marqué par quatre saisons distinctes, ce qui peut représenter un véritable défi pour les jeunes issus des territoires ultramarins, où les températures sont plus stables et le froid moins intense.

Le territoire hexagonal offre un large choix de commerces spécialisés dans les vêtements saisonniers, souvent à des prix plus compétitifs que dans les territoires d'outre-mer. Il est donc possible de se procurer aisément des tenues adaptées à chaque période de l'année.

Les conditions hivernales peuvent constituer un choc pour les nouveaux arrivants. Une préparation anticipée, incluant l'acquisition de vêtements chauds et adaptés, contribue à faciliter l'intégration et le confort lors des mois les plus rigoureux.

CONSEILS

Profitez des soldes et promotions
Achetez des vêtements pendant les périodes de soldes ou lors d'opérations promotionnelles pour réduire vos dépenses. Avant tout achat, faites un inventaire de vos besoins afin de ne pas dépasser votre budget.

Équipez-vous pour l'hiver
Manteaux épais, pulls en laine, doudoune, pantalons chauds, collants épais, gants, écharpe, bonnet et chaussures fermées ou bottes chaudes sont indispensables pour affronter le froid. Superposez plusieurs couches pour mieux isoler votre corps et pensez à un parapluie pour les jours de pluie. Les sous-vêtements thermiques peuvent être trouvés dans des magasins comme Décathlon ou Intersport.

Cherchez des alternatives économiques et durables

- Friperies, marchés, magasins de seconde main ou plateformes en ligne comme Vinted proposent des vêtements à petits prix et respectueux de l'environnement.
- Magasins d'usine ou de déstockage permettent d'avoir des vêtements neufs à prix réduits.
- Associations caritatives : Croix-Rouge française, Emmaüs et autres proposent parfois des vêtements gratuits ou très abordables.



Alimentation et courses

Avec un budget limité et un emploi du temps chargé, il peut être difficile de bien se nourrir tout en maîtrisant ses dépenses.

CONSEILS

Préparez des repas à l'avance

La méthode du « batch cooking » consiste à préparer plusieurs repas pour 2 à 3 jours à l'avance. Cela permet de gagner du temps, de mieux gérer ses courses et de limiter les achats impulsifs.

Privilégiez les aliments de saison et peu coûteux

Certains produits sont moins chers selon la saison (ex. en automne : potiron, chou-fleur, brocoli, butternut). Les produits de première nécessité (pâtes, riz, œufs ou conserves (lentilles, thon, etc.) sont également économiques et faciles à stocker. **www.mangerbouger.fr rubrique « Manger mieux/Bien manger sans se ruiner/Calendrier de saison »**

Réutilisez les restes

Les restes du frigo peuvent être transformés en nouveaux plats, permettant d'éviter le gaspillage alimentaire et d'optimiser votre budget.

Privilégiez l'achat en vrac

Cette pratique réduit le coût des aliments, diminue le gaspillage et limite les emballages inutiles.

Profitez des épiceries solidaires

Sur tout le territoire hexagonal, de nombreuses épiceries solidaires proposent des produits alimentaires et articles de première nécessité à prix réduits.

Mangez au sein des restaurants universitaires « Resto'U »

Les restaurants universitaires, ou Resto'U, sont gérés par les CROUS et ouverts à tous les étudiants, qu'ils soient boursiers ou non, et quel que soit leur établissement ou cursus. En général, le prix d'un repas est de 3,30€.

À noter ! Certains fruits exotiques provenant de La Réunion sont plus chers en France hexagonale. Privilégiez les produits locaux et accordez-vous un petit plaisir ou faites-vous envoyer un colis Peï de temps en temps.

La **plateforme Frais et local** permet de trouver des points de vente de produits frais et locaux près de chez soi.
www.fraisetlocal.fr

En cas de difficultés financières

Dispositifs d'aide alimentaire

De nombreuses universités et associations offrent des repas à prix réduit ou des distributions alimentaires pour les étudiants en difficulté.
Parmi elles, on trouve La Croix rouge française, le Secours populaire, Cop1 et Linkee, entre autres.
www.croix-rouge.fr
www.secourspopulaire.fr
https://cop1.fr
https://linkee.co

Le repas CROUS à 1€

Pour les étudiants boursiers
Si vous disposez d'un compte Izly, aucune démarche supplémentaire n'est nécessaire. Votre statut d'étudiant boursier est automatiquement pris en compte dès réception de la notification d'attribution définitive de la bourse.

Pour les étudiants non boursiers
Si vous rencontrez des difficultés financières, vous pouvez bénéficier du repas à 1 € (sous réserve d'une évaluation sociale). Il suffit de déposer vos justificatifs en ligne sur **epa.lescrous.fr** pour une étude rapide de votre dossier.
www.etudiant.gouv.fr rubrique « Vous restaurer/ Le repas Crous à 1 € »



L'ANDES (Association Nationale de Développement des Épiceries Solidaires) répertorie de nombreuses épiceries solidaires sur tout le territoire hexagonal via une carte interactive. Vous souhaitez trouver une épicerie solidaire près de chez vous ? Consultez la carte :
https://andes-france.com/carte



1CabasPour1Etudiant est une initiative solidaire qui propose un système de parrainage, mettant en relation des étudiants âgés de 18 à 26 ans et des familles bénévoles dans la même ville. Les étudiants sont accompagnés et épaulés tout au long de l'année scolaire par le parrain ou la marraine (offre d'un panier de courses et partage des moments ensemble comme des repas, sorties, discussions, etc.).
https://1cabaspour1etudiant.fr

SITES/APPLIS UTILES

Les applis anti-gaspi

- Too Good To Go : Achat de paniers d'invendus à prix réduit auprès de restaurants, boulangeries et supermarchés. **www.toogoodtogo.com/fr**
- J'Y GO ! : Solution anti-gaspillage alimentaire qui permet d'acheter des paniers surprises à prix réduit. **https://jygolebonplan.com**
- Phenix : Achat de paniers d'invendus à prix réduit. **www.wearephenix.com**

Planifier ses courses

- Bring! : Planifier sa liste de courses, trouver des recettes faciles à faire à la maison.

Commander à emporter

- Uber Eats : **www.ubereats.com**
- Deliveroo : **https://deliveroo.fr**



Vie culturelle et loisirs

Même avec un budget limité, vous disposez de nombreuses opportunités pour vous divertir : cinéma, spectacles, musées, monuments, théâtre, sorties, loisirs, sport… Il existe des dispositifs et tarifs préférentiels pour les jeunes afin de profiter pleinement de la vie culturelle et sportive.

Cinéma et théâtre

Les étudiants peuvent bénéficier de tarifs réduits dans de nombreux cinémas et théâtres. Par exemple, la Carte UGC Illimité -26 ans permet un accès illimité aux cinémas UGC pour environ 19,90 € par mois.
www.ugc.fr

Musées et monuments

L'accès aux musées nationaux et monuments est gratuit pour les jeunes de 18 à 25 ans résidant dans l'Union européenne ou dans un autre État faisant partie de l'Espace économique européen.
culture.gouv.fr
monuments-nationaux.fr

Le **Pass Culture** est une application gratuite destinée aux jeunes de 15 à 21 ans. Il permet de découvrir et de réserver des activités culturelles, des biens culturels et des offres numériques près de chez soi.
https://pass.culture.fr

Le **Pass'Sport** est une aide financière de 70 euros pour l'inscription dans un club sportif. Les étudiants boursiers (jusqu'à 28 ans) bénéficiant d'une bourse sur critères sociaux, d'une aide spécifique annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales sont éligibles.
www.pass.sports.gouv.fr

CONSEILS

Gardez votre carte étudiante sur vous

Elle vous permet de bénéficier de tarifs préférentiels dans de nombreux secteurs : restauration, transports, loisirs, activités culturelles (cinéma, théâtre…), sport (salles de sport, piscines, patinoires…).

Profitez des dispositifs régionaux

Plusieurs régions proposent des réductions spécifiques pour les jeunes afin de faciliter l'accès à la culture.
https://www.etudiant.gouv.fr/fr/se-cultiver-sans-se-ruiner-1348

Renseignez-vous sur les offres disponibles. Exemple :

- Bretagne : Pass Culturel
- Nancy : Carte Muséo
- Normandie : Carte Atouts Normandie
- Paris : Pass Jeunes Paris

Événements nationaux

De nombreux événements culturels en France hexagonale permettent de profiter de sorties sans se ruiner, alors restez attentif aux programmations locales et nationales.

Nuit Européenne des musées :
nuitdesmusees.culture.gouv.fr
Journées européennes du Patrimoine :
journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr
Nuits de la Lecture :
www.nuitsdelalecture.fr
Printemps des Poètes :
www.culture.gouv.fr
www.printempsdespoetes.com
Printemps du Cinéma et la Fête du Cinéma
www.feteducinema.com
Fête de la Science :
www.fetedelascience.fr
www.enseignementsup-recherche.gouv.fr

Événements culturels ultramarins

Des événements spéciaux dédiés à la culture ultramarine se tiennent régulièrement dans différentes régions et villes de l'Hexagone.
Ces manifestations permettent de découvrir des concerts, pièces de théâtre et rencontres avec des artistes réunionnais et d'autres talents issus des territoires ultramarins.

La Réunion Lé La "édition Toulouse" :
www.lareunion-lela.fr
www.facebook.com/LareunionlelaOfficiel
Agenda des concerts et soirées réunionnaises :
www.facebook.com/agenda.974
Bizouk.com : www.bizouk.com



Le **portail CultureChezNous** offre un accès gratuit et en ligne à une vaste gamme de contenus culturels. La plateforme propose une diversité de contenus : expositions, vidéos, films, spectacles, livres, tutoriels, podcasts, jeux, etc.
www.culturecheznous.gouv.fr

Le **programme Départ 18:25** aide les jeunes de 18 à 25 ans à partir en vacances avec un budget limité. Ce programme offre une aide financière pouvant aller jusqu'à 200 € pour des séjours en France ou dans l'Union européenne.
https://depart1825.com



Santé et bien-être

L'arrivée et l'installation en France hexagonale peuvent représenter une période délicate, notamment en raison de l'éloignement familial, des changements climatiques et culturels, ainsi que des exigences liées aux études. Ces facteurs peuvent entraîner une baisse de moral ou un sentiment d'isolement, loin de La Réunion.

Dispositifs d'écoute, de soutien et structures d'accompagnement

Le dispositif **« Santé Psy Étudiant »** offre un soutien psychologique gratuit aux étudiants de l'enseignement supérieur en France. Les étudiants peuvent bénéficier de 12 séances gratuites chez un psychologue sans avancer de frais.
https://santepsy.etudiant.gouv.fr

Mon soutien Psy propose à toute personne (dès l'âge de 3 ans) angoissée, déprimée ou en souffrance psychique de bénéficier de jusqu'à 12 séances de psychologie par an, prises en charge par l'Assurance Maladie.
https://monsoutienpsy.ameli.fr

Fil santé Jeunes est un service dédié aux jeunes de 12 à 25 ans qui offre, de façon gratuite et anonyme, un soutien et des conseils sur les questions de santé physique, mentale et sociale. Ligne d'écoute (gratuite, anonyme, disponible 7 jours sur 7) : 0 800 235 236
https://www.filsantejeunes.com

L'**association Nightline** propose un service d'écoute gratuit et anonyme tenu, par des étudiants bénévoles, disponible tous les soirs de 21h à 2h30. Elle peut orienter les étudiants vers des professionnels si nécessaire et offre également des outils et ressources pour prendre soin de leur santé mentale.
www.nightline.fr

La **Cnaé (Coordination nationale d'accompagnement des étudiantes et étudiants)** offre une ligne d'écoute gratuite et confidentielle, ainsi qu'une aide pour signaler des situations de mal-être ou de violences.
0 800 737 800 – Gratuit et confidentiel (lundi au vendredi de 10h à 21h et le samedi de 10h à 14h).
www.etudiant.gouv.fr/fr/cnae

Les **Bureaux d'aide psychologique universitaire (BAPU)** sont des centres de consultation ouverts à tous les étudiants (inscrits ou non à l'université). Ils proposent des consultations gratuites (100 % prises en charge par la Sécurité sociale et les mutuelles) avec des psychothérapeutes, des psychiatres et des psychologues.
https://www.etudiant.gouv.fr rubrique « Votre santé / Besoin d'une aide psychologique? »

Les **Services de santé étudiante (SSE)** sont présents dans les universités en France et proposent aux étudiants (inscrits ou non à l'université, issus du public ou du privé) un service de santé et de bien-être (soins de premier recours, activités de prévention et diagnostic dans des domaines comme la santé mentale, la santé sexuelle, la nutrition, le sport, et la prévention des addictions).
www.etudiant.gouv.fr rubrique « Votre santé / La santé sur les campus »



Carto Santé Jeunes propose une cartographie des lieux de proximité d'accueil, d'écoute et de consultations pour les adolescents et les jeunes adultes (de 11 à 25 ans). Ces lieux peuvent être des Espaces Santé Jeunes (ESJ), des Points Accueil-Ecoute Jeunes (PAEJ), des Maisons des Adolescents (MDA), des Missions Locales (ML), des Consultations Jeunes Consommateurs (CJC).
Si vous êtes à la recherche d'un lieu proche de chez vous, consultez la carte interactive !
www.cartosantejeunes.org

Les Missions Accompagnement Santé de l'Assurance Maladie sont conçues pour aider les assurés qui rencontrent des difficultés à accéder à leurs droits ou à se soigner. Pour bénéficier de ce service, contactez votre caisse d'assurance maladie au 3646 ou via le site ameli.fr
www.assurance-maladie.ameli.fr



3114
Numéro national de prévention du suicide. Ce service est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement.
https://3114.fr



CONSEILS

Parlez-en autour de vous : échangez avec vos proches, vos amis ou d'autres étudiants ultramarins.
Consultez un professionnel : médecins, psychologues, services de santé universitaire peuvent vous accompagner.
Maintenez le lien avec La Réunion : garder un contact régulier avec votre famille et vos repères culturels peut aider à mieux vivre l'éloignement.
Participez à la vie étudiante et associative : s'impliquer dans des activités permet de créer du lien et de rompre l'isolement.

En dehors des Services de santé étudiante (SSE), vous pouvez recourir à des applications de télémédecine pour consulter des médecins généralistes ou spécialistes.
Ces plateformes proposent également des consultations à distance en visioconférence.
Doctolib : **www.doctolib.fr**
Livi : **www.livi.fr**
Qare : **www.qare.fr**
Maiia : **www.maiia.com**



5 bons réflexes à avoir :
Mettre à jour sa carte Vitale
Activer son compte ameli
Remplacer le relevé d'identité (RIB)
Déclarer un médecin traitant
Adhérer à une complémentaire santé



Engagement citoyen et associatif

En parallèle des études, il est tout à fait possible de mener des actions d'engagement. Plusieurs options s'offrent à vous pour vous engager et contribuer positivement à la société tout en continuant à mener à bien vos études.

Service Civique

Le Service Civique est un dispositif d'engagement volontaire destiné aux jeunes de 16 à 25 ans (jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap) et dure entre 6 et 12 mois. Les jeunes peuvent effectuer leur mission de Service Civique dans divers domaines (10 domaines d'action définis par l'Agence du Service Civique) : Solidarité, Santé, Éducation pour tous, Culture et Loisirs, Sport, Environnement, Mémoire et Citoyenneté, Développement international et action humanitaire, Intervention d'urgence en cas de crise et Citoyenneté européenne.

Pour rechercher une mission et postuler à une offre, il suffit de se créer un compte sur la plateforme dédiée.
www.service-civique.gouv.fr

Associations étudiantes et syndicats étudiants

Les universités et grandes écoles disposent également de nombreuses associations étudiantes dans lesquelles les étudiants peuvent s'engager.
C'est une excellente manière de rencontrer de nouvelles personnes, de développer des compétences et de contribuer à la vie du campus.
Renseignez-vous auprès de votre établissement d'enseignement !

En France, les étudiants peuvent adhérer à des syndicats étudiants qui assurent la défense des droits et des intérêts des étudiants, tant au niveau local qu'au niveau national.

Bénévolat

En dehors du Service Civique et des associations étudiantes, vous pouvez également trouver des missions de bénévolat adaptées à vos intérêts sur des plateformes.

Animafac est un réseau national d'associations étudiantes en France qui promeut l'engagement étudiant et soutient les bénévoles dans leurs projets.
www.animafac.net



Le Compte d'Engagement Citoyen permet d'acquérir des droits à la formation, qui sont crédités sur votre compte personnel de formation (CPF) et peuvent être utilisés pour financer des formations professionnelles.
Si vous avez effectué une activité en tant que bénévole, volontaire ou maître d'apprentissage, vous pouvez déclarer en ligne le nombre d'heures réalisées au cours de l'année précédente.
www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F34030

SITES UTILES

SYNDICATS ÉTUDIANTS

UNEF (Union Nationale des Étudiants de France) : **https://unef.fr**
FAGE (Fédération des Associations Générales Étudiantes) : **www.fage.org**
Solidaires Étudiant-e-s : **https://solidaires-etudiant-e-s.org**
UNI (Union Nationale Inter-universitaire) : **www.uni.asso.fr**

BÉNÉVOLAT

Reserve civique : **www.jeveuxaider.gouv.fr**
Tous Bénévoles : **www.tousbenevoles.org**
France Bénévolat : **www.francebenevolat.org**
Benevolt : **www.benevolt.fr**



Soutien sur place

Partir étudier loin de chez soi est une étape importante et parfois difficile. Un soutien sur place peut s'avérer précieux.

Les associations ultramarines

Des associations ultramarines existent pour accueillir, accompagner et soutenir les jeunes d'outre-mer dans leur nouvelle vie étudiante dans l'Hexagone. Certaines associations accompagnent tous les Ultramarins quelle que soit leur provenance, tandis que d'autres accompagnent les étudiants en fonction de leur territoire d'origine. Dans certains établissements d'enseignement, il peut y avoir des associations ultramarines. N'hésitez pas à demander !

Il existe également des associations réunionnaises dans l'Hexagone qui se consacrent principalement à la promotion de la culture réunionnaise.
Ces organisations œuvrent pour faire découvrir et valoriser les traditions, les arts et la richesse culturelle de La Réunion auprès du public hexagonal. Il est possible d'y rencontrer des Réunionnais.

Les référents étudiants ultramarins

Les référents étudiants ultramarins sont des étudiants originaires des outre-mer déjà présents dans l'Hexagone, qui aident les nouveaux arrivants à s'installer et à s'intégrer.
Le référent pourra apporter des conseils pratiques (vie universitaire, les démarches administratives, les bons plans, etc.), faciliter le réseautage, assister dans les démarches administratives et favoriser l'intégration.
Ce dispositif est particulièrement actif dans les villes accueillant le plus grand nombre d'étudiants ultramarins, comme celles du sud de la France (Bordeaux, Lyon, Marseille) et de la région parisienne. Renseignez-vous auprès de votre université ou de votre établissement scolaire.
www.etudiant.gouv.fr/fr/etudiants-des-outre-mer-1282

L'Antenne de Paris du Département de La Réunion

L'antenne du Conseil départemental de La Réunion à Paris soutient les Réunionnais en mobilité et les accompagne sur l'ensemble du territoire hexagonal. Elle assure également le déploiement des dispositifs mis en place par le Département de La Réunion.

Le mentorat

Le mentorat est une relation de soutien et d'accompagnement entre une personne expérimentée (le mentor) et une personne moins expérimentée (le mentoré). Le mentor partage son savoir-faire, ses connaissances et son expérience pour aider le mentoré à progresser dans son parcours. Le mentor peut être un étudiant, un salarié, un retraité, etc.

Le mentorat peut offrir un soutien précieux, des conseils personnalisés et des opportunités de réseautage !

DEMA1N.org est une plateforme 100 % gratuite de mentorat créée par l'association Article 1. Elle vise à accompagner tous les étudiants dans la réussite de leurs études et leur insertion professionnelle. La plateforme met en relation des étudiants avec des mentors bénévoles issus du monde professionnel, qui les guident et les soutiennent tout au long de leur parcours.
www.dema1n.org

L'association JobIRL propose un programme de mentorat en ligne destiné aux jeunes de 15 à 30 ans (étudiants, lycéens, jeunes en formation, etc.). Ce programme permet aux jeunes de bénéficier de l'accompagnement gratuit d'un professionnel expérimenté pendant une période de 6 mois.
www.jobirl.com/e-mentorat

Le **dispositif "1 jeune, 1 mentor"** lancé par le Gouvernement français s'inscrit dans le plan 1jeune1solution et vise à aider les jeunes en les mettant en relation avec des mentors bénévoles. Ces mentors sont là pour les guider, les conseiller et les soutenir dans leurs études et leur recherche d'emploi.
www.1jeune1solution.gouv.fr/mentorat

CONSEIL

N'hésitez pas à contacter la structure Info Jeunes la plus proche de chez vous. Elle pourra répondre à toutes vos questions du quotidien et vous mettre en relation avec d'autres jeunes pour des échanges en pair à pair. (voir p.76)

Réseau Jeunesse Outre-mer (JOM) est le premier réseau professionnel des jeunes ultramarins, où qu'ils soient !
C'est une initiative dédiée à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes ultramarins, offrant divers services : coaching, événements de networking, afterworks en ligne, opportunités d'emploi et de stage en France hexagonale et en outre-mer, etc.
www.jeunesseoutremer.org

L'association **Papang'Outre-Mer (Passerelle Partage Nouvelle Génération)** vise à inspirer et guider les jeunes ultramarins (élèves, étudiants et jeunes actifs) en leur offrant un mentorat personnalisé.
https://papangom974.wixsite.com/website



CONTACTS UTILES

ASSOCIATIONS ULTRAMARINES

- **LYON**

Maison des Outre-mer de Lyon (MOM)
7 rue Ravier
69007 Lyon
07 50 09 00 73
contact@maisondesoutremer69.org
www.influenceoutremer.com
Association dédiée à l'accompagnement des ultramarins arrivant ou résidant dans la région, dans l'ensemble des aspects de la vie quotidienne.

- **MONTPELLIER**

Solidarité DOM TOM Hérault CSF
216 avenue de Louisville
34080 Montpellier
+33 4 67 45 70 30
Aide alimentaire
Accompagnement social
Accompagnement au logement

- **PARIS**

CASODOM
7 bis rue du Louvre
75001 Paris
+33 1 42 36 24 54
social.casodom@gmail.com
casodom.75@gmail.com
www.casodom.fr
Aide aux démarches administratives, sociales et soutien aux étudiants.
Offre des paniers repas à prix réduit.

Influence Outre-mer
Association de cadre ultramarin
Réseau d'influence et d'évolution professionnelle autour des Ultramarins
23 rue Mouton-Duvernet
75014 Paris
+33 6 13 77 89 69
influenceoutremer@gmail.com
https://www.influenceoutremer.com
Offre un accompagnement personnalisé aux ultramarins désireux d'évoluer professionnellement, incluant tutorat, conseils et soutien individualisé.

Mozaik Outre-Mer
6 rue de la Costa Brava
34070 Montpellier
+33 6 52 40 95 99
mozaikoutremer@hotmail.com
Promotion de la culture ultramarine
Soutien aux personnes en difficulté
Organisation d'événements culturels, ateliers, actions de prévention

ASSOCIATIONS RÉUNIONNAISES

- **ÎLE-DE-FRANCE**

Amicale des Réunionnais
www.association-amicale-des-reunionnais-paris.com
Origin'Kayamb
www.helloasso.com/associations/origin-kayamb

- **PAYS DE LA LOIRE**

Ker Kreol
https://kerkreol-49.sitew.fr

Si vous souhaitez échanger avec d'autres Réunionnais d'Hexagone, n'hésitez pas à consulter des groupes Facebook.
Réunionnais de France ® Métropolitaine ! (RDF974) :
www.facebook.com/groups/reunionnaisdefrance/

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Antenne de Paris
21 rue du Renard, 75004 Paris
Métro 1 – Station Hôtel de Ville
+33 1 40 25 98 40
antenne.paris@cg974.fr
www.departement974paris.fr
Numéro Vert Étudiants :
0 800 217 217
Espace d'information, d'écoute et de soutien moral aux étudiants réunionnais d'Hexagone.


L'information
dans
l'Hexagone

Le réseau Information Jeunesse

Partout en France hexagonale, les structures du réseau Info Jeunes accueillent, accompagnent et orientent les jeunes de façon anonyme et gratuite sur tous les sujets qui les concernent (mobilité, santé, études, logement, accès aux droits, job, etc.).

Renseignez-vous auprès d'un CRIJ (Centre Régional Information Jeunesse) - Info Jeunes dans votre région d'accueil ! (Sources : CIDJ)

Dép. : 01 - 03 - 07 - 15 - 26 - 38 - 42 - 43 - 63 - 69 - 73 - 74
Auvergne-Rhône-Alpes
CRIJ Auvergne-Rhône-Alpes
Structure information jeunesse
Lyon Perrache SLIJ
66 cours Charlemagne
69002 Lyon
04 72 77 00 66
contact@info-jeunes.fr
https://info-jeunes.fr/lyon/

Dép. : 21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 - 89 - 90
Bourgogne-Franche-Comté
Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
Site de Dijon
Maison des associations
2 rue des Corroyeurs
21000 Dijon
03 80 44 18 29
contactdijon@jeunes-bfc.fr
www.jeunes-bfc.fr

Dép. : 21 - 25 - 39 - 58 - 70 - 71 89 - 90
Info Jeunes Bourgogne-Franche-Comté
Siège social - Site de Besançon
27 rue de la République
25000 Besançon
03 81 21 16 16
contact@jeunes-bfc.fr
www.jeunes-bfc.fr

Dep. : 22 - 29 - 35 - 56
Bretagne
Centre régional Info Jeunes Bretagne
8 place du Colombier 35000 Rennes
02 99 31 17 77
contact@crij.bzh
https://crij.bzh
Adresse d'accueil : Le CRIJ informe uniquement à distance via son site, tchat, mail, téléphone et réseaux sociaux.
À Rennes, c'est Le 4 bis - Information Jeunesse qui accueille les jeunes
www.le4bis-ij.com

Dép. : 18 - 28 - 36 - 37 - 41 - 45
Centre-Val de Loire
Centre régional d'Information Jeunesse Centre-Val de Loire
3 rue de la Cholerie
45000 Orléans
02 38 78 91 78
crij@ijcentre.fr
https://crijinfo.fr

Dép. : 08 - 10 - 51 - 52 - 54 - 55 57 - 88 - 67 - 68
Grand Est
Info Jeunes Grand Est - Reims
CRIJ Grand Est
41 rue de Talleyrand
51100 Reims
03 26 79 84 79
contact@crij-grandest.fr
https://info-jeunes-grandest.fr

Dép. : 02 - 59 - 60 - 62 - 80
Hauts-de-France
CRIJ Hauts-de-France
2 rue Edouard Delesalle
59000 Lille
03 20 12 87 30
contact@crij-hdf.fr
https://www.ij-hdf.fr/

Île-de-France
Centre d'information et de documentation jeunesse (CIDJ)
4 place du Louvre
75001 Paris
01 88 40 41 80 (permanence téléphonique des conseillers : lundi-vendredi de 10h à 12h)
cidj@cidj.com
www.cidj.com
Adresse d'accueil : Siège social et coworking : 6-8 rue Eugène Oudiné 75013 Paris

Dép. : 77
CIJ Seine-et-Marne
6 B quai de la Courtille
77000 Melun
01 64 39 60 70
olivia.pitra-puertas@cij77. asso.fr
https://cij77.asso.fr

Dép. : 78
Info Jeunes Yvelines
3 parvis des Sources
78180 Montigny-le-Bretonneux
01 34 98 37 05
information@yij78.org
www.yij78.org

Dép. : 95
CIJ Val-d'Oise
1 place des Arts Parvis de la Préfecture
95000 Cergy-Pontoise
01 34 41 67 67
cij95@cij95.asso.fr
https://infojeunes.valdoise.fr

Dép. : 14 - 27 - 50 - 61 - 76
Info Jeunes Normandie
CRIJ - Site de Caen
16 rue Neuve Saint Jean
14000 Caen
02 31 27 80 80
caen@crijnormandie.fr
www.info-jeunes-normandie.fr
www.europedirectcaen.fr
www.lumieresdescites.com

Dép. : 14 - 27 - 50 - 61 - 76
Info Jeunes Normandie
CRIJ - Site de Rouen - Direction générale
84 rue Beauvoisine
76000 Rouen
02 32 10 49 49 Email :
rouen@crijnormandie.fr
www.info-jeunes-normandie.fr
www.europedirectcaen.fr
www.lumieresdescites.com

Dep. : 24 - 33 - 40 - 47 - 64
Info Jeunes Nouvelle Aquitaine
Site de Bordeaux
125 cours Alsace Lorraine
33000 Bordeaux
05 56 56 00 56
bordeaux@crijna.fr
https://linktr.ee/InfoJeunes_NA
www.infojeunes-na.fr

Dép. : 16 - 17 - 79 - 86
Info Jeunes Nouvelle Aquitaine - Poitiers
45 place Charles de Gaulle
86000 Poitiers
05 49 60 68 68
poitiers@crijna.fr
www.infojeunes-na.fr
linktr.ee/InfoJeunes_NA

Dep. : 19 - 23 - 87
Info Jeunes Nouvelle Aquitaine - Limoges
13 cours Jourdan Carré Jourdan
87000 Limoges
05 55 10 08 00
limoges@crijna.fr
www.infojeunes-na.fr
linktr.ee/InfoJeunes_NA

Dép. : 09 - 11 - 12 - 30 - 31 - 32 - 34 - 46 48 - 65 - 66 - 81 - 82
Info Jeunes Occitanie
17 rue de Metz
31000 Toulouse
05 61 21 20 20
www.crij.org

Dép. : 30 - 34 - 48
Info Jeunes Occitanie
Site Montpellier
6 rue d'Obilion
34000 Montpellier
04 67 04 36 66
www.crij.org

Dép. : 44 - 49 - 53 - 72 - 85
Info Jeunes Pays de la Loire - Nantes
37 rue Saint-Léonard
44000 Nantes
02 51 72 64 50
contact@infos-jeunes.fr
www.infos-jeunes.fr

Dép. : 04 - 05 - 06 - 13 - 83 - 84
Info Jeunes Provence-Alpes-Côte d'Azur
CRIJ Provence-Alpes-Côte d'Azur
96 la Canebière
13001 Marseille
04 91 24 33 50
bonjour@crijpaca.fr
www.infojeunes-paca.fr
www.projeunes-paca.fr
www.infojeunes-canebiere.fr

Le réseau Eurodesk

Il est possible d'envisager une mobilité en Europe et un peu plus loin au départ de la France hexagonale !

Eurodesk est un réseau européen spécialisé dans la mobilité des jeunes en Europe et à l'international. Il réunit plus de 3000 référents dans 37 pays et est soutenu par la Commission européenne. En France, plus de 150 coordinateurs et référents sont présents dans les structures Info Jeunes en Héxagone et Outre-mer pour vous aider à concrétiser votre projet à l'étranger. Le réseau Eurodesk France est coordonné par le CIDJ (Centre d'information et de documentation jeunesse) à Paris.
https://eurodesk.eu/
www.cidj.com/eurodesk

Ce réseau d'experts apporte des réponses sur mesure aux demandes des jeunes, conçoit des ressources, organise des événements, forme les professionnels et contribue à l'animation du portail européen de la jeunesse.



Eurodesk met à votre disposition de nombreuses opportunités de stages, volontariats, bourses, concours… pour bouger en Europe et un peu plus loin.
https://programmes.eurodesk.eu/



Besoin d'être conseillé sur votre projet à l'étranger ou de contacter un professionnel de la mobilité dans votre futur pays de destination ? Contactez un référent ! **https://map.eurodesk.eu/**



Participez aux concours et événements organisés chaque année au mois d'octobre par le réseau Eurodesk dans le cadre de la campagne européenne « Time to Move » !
https://timetomove.eurodesk.eu/fr



Pour découvrir ce que l'Europe peut vous offrir tout en vous amusant, Eurodesk vous propose deux Escape game en ligne ! Saurez-vous résoudre les énigmes ?
https://timetomove.eurodesk.eu/berlin/
https://timetomove.eurodesk.eu/riga/



Le podcast « Partir pour se découvrir » retrace le parcours de jeunes étudiants, en recherche d'emploi, porteurs de projets ou bien encore explorateurs, qui ont osé franchir le cap pour réaliser leur plus grand rêve : celui de partir à l'étranger ! Il est disponible sur toutes les plateformes de podcast, sur www.cidj.com et sur

@EurodeskFR

CROUS

Il existe 27 CROUS (centre régional des œuvres universitaires et scolaires) en France qui proposent un service de logement et informent les jeunes sur les démarches à suivre pour constituer son Dossier Social Etudiant (DSE) afin d'obtenir un logement et/ou la bourse sur critères sociaux.

www.etudiant.gouv.fr/fr/carte-crous

Boussole des Jeunes

La Boussole des Jeunes est une plateforme numérique destinée aux jeunes de 15 à 30 ans. Elle facilite la mise en relation avec les professionnels et les services adaptés à leurs besoins sur leur territoire.

https://boussole.jeunes.gouv.fr

Soliguide

Soliguide, c'est la plateforme en ligne qui référence les lieux et services utiles et accessibles aux personnes en difficulté.

https://soliguide.fr/fr

ANAF

L'ANAF, association à but non lucratif reconnue d'intérêt général et agréée jeunesse et éducation populaire, met gratuitement ses services à disposition des apprentis, futurs apprentis, de leurs familles et accompagnants.

www.anaf.fr

Jeune Chambre Économique Française (JCEF)

La JCEF est un incubateur de leaders citoyens présent partout en France métropolitaine et dans les Outre-mer. ONG reconnue d'utilité publique, elle forme des jeunes de 18 à 40 ans à entreprendre collectivement au service de l'intérêt général, en portant des projets sur le terrain dans des domaines variés : emploi des jeunes, économie circulaire, aménagement du territoire, inclusion, transition écologique…

Par leur engagement, les membres développent des compétences en gestion de projet, en prise de responsabilités et en leadership, leur donnant la capacité de devenir les leaders responsables de demain, par l'action et pour l'action.

Mouvement apolitique et areligieux, la JCEF agit grâce au soutien de ses partenaires publics et privés, et s'ancre dans la richesse et la diversité des territoires français, en métropole comme dans les DOM-TOM.

www.jcef.asso.fr

À la recherche d'un job étudiant ? Certains CRIJ-Info Jeunes ont conçu des guides pratiques pour aider les jeunes dans leur recherche.

https://infojeunesfrance.org rubrique « Information Jeunesse/Ressources documentaires »

Directrice de la publication : Julie Cochard · Coordination, édition et rédaction : Raïssa Marie-Louise, Soifia Mogni · Communication : Alima Maret · Maquette et graphisme : Raïssa Marie-Louise · Crédits photos : Canva, Freepik

Conformément à une jurisprudence constante, les erreurs ou omissions involontaires qui auraient pu subsister dans ce guide malgré les soins et les contrôles de l'équipe de rédaction ne sauraient engager la responsabilité de l'éditeur. La reproduction partielle ou totale des renseignements contenus dans cette édition à des fins de commercialisation est formellement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur.
Janvier 2026 - ISBN : 978-2-9557090-5-4

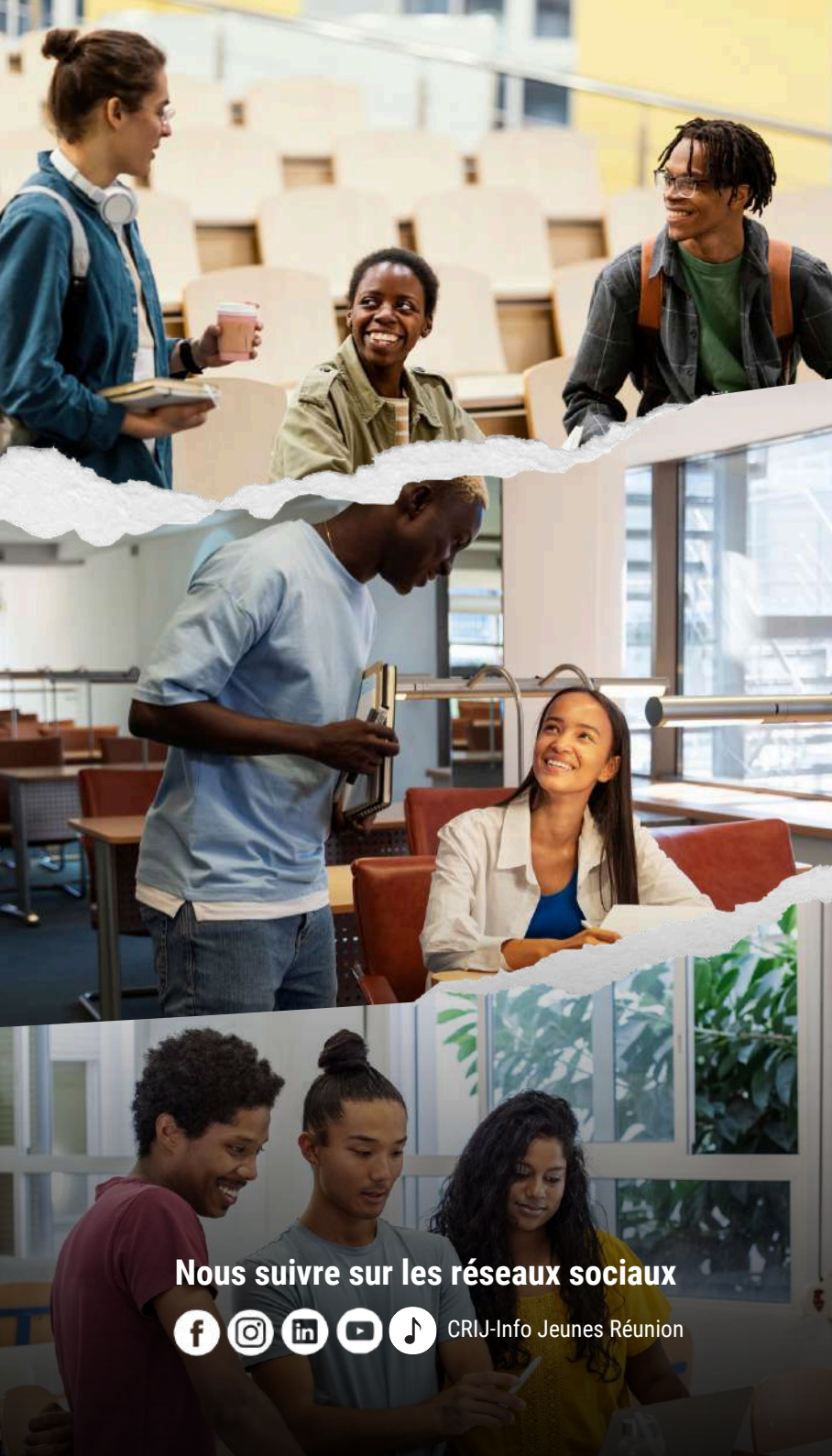

Nous suivre sur les réseaux sociaux

CRIJ-Info Jeunes Réunion